

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 31, 2023

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:30 a.m. (ET), pursuant to Rule 12-7(2)(a), to consider possible amendments to the Rules.

Senator Diane Bellemare (the Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning and welcome to this meeting of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament. Today, we will continue our examination of committee structure and mandates.

As planned, we have no witnesses today. Before we get to the main topic of discussion, allow me to introduce myself: Diane Bellemare, Senator from Quebec. I am Chair of this committee. We will begin with introductions, starting to my right.

[*English*]

Senator Cordy: My name is Jane Cordy, and I'm a senator from Nova Scotia.

Senator Busson: Good morning. Bev Busson, senator from British Columbia.

Senator Omidvar: Good morning. Ratna Omidvar, senator from Ontario.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Hello; Raymonde Saint-Germain, from Quebec.

[*English*]

Senator Yussuff: Hassan Yussuff, Ontario.

Senator Kutcher: Stan Kutcher, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette, from New Brunswick.

[*English*]

Senator Black: Good morning. Rob Black, Ontario.

Senator Wells: Good morning. David Wells, Newfoundland and Labrador.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 31 octobre 2023

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 30 (HE), conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, pour l'étude d'amendements possibles au Règlement.

La sénatrice Diane Bellemare (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette réunion du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la structure et les mandats des comités.

Comme prévu aujourd'hui, nous n'avons pas de témoin. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je me présente : Diane Bellemare. Je suis une sénatrice du Québec et je suis présidente de ce comité. Pour les présentations, nous allons commencer à ma droite.

[*Traduction*]

La sénatrice Cordy : Je m'appelle Jane Cordy, et je suis sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Busson : Bonjour. Bev Busson, sénatrice de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Omidvar : Bonjour. Ratna Omidvar, sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Bonjour; Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Yussuff : Hassan Yussuff, de l'Ontario

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Black : Bonjour. Rob Black, de l'Ontario.

Le sénateur Wells : Bonjour. David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

The Chair: I am happy everyone is here. Our objective today is to pursue our conversation on the structure and the mandates of committees. It's rule 12.

We will be working on a report that will summarize what we heard from witnesses — ideally, I would like the members who have listened to what everyone had to say. They will have a value add in the conversation on these different topics so that we can put the testimony in context. That's the objective.

I would like this committee to be in public to inform the public about our deliberations, how we work, and also to leave something for our colleagues when we will be talking about the structure and mandates in the Senate Chamber and that so we could always go back. We also have the documentation of our work. In the past, everything was in camera, and it is lost when the session closes. I think it's important for our work, because we held a lot of hearings, that there is something we can refer to.

With the working papers you received for this committee, there is a summary of evidence that was distributed to you. Also, you have a list of questions that we will go back and forth with just to help us in our conversation.

This is the working paper you received, with all the numbers. It could seem complex, but it is drafted this way to help us know which paragraph we're talking about and so forth. It will not be presented in the same way when we will have the report. This is a working paper. We will have the comments of the members of the committee, and we will report what the witnesses said. I would see us ending when our deliberations are over.

Let us start with our document. We will go page by page. We will receive your comments, and we will enrich the the document as we advance in our discussion. Let's start with page 1.

We will be working with the English version. It will be easier for everyone.

In the introduction, it says:

This document summarizes the testimony heard on the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament (RPRD)'s study on committee structure and mandates.

From 28 March 2023 to 3 October 2023, RPRD heard from 31 current and former senators representing 11 standing committees and one subcommittee. On 7 March 2023,

La présidente : Je suis contente de voir que tout le monde est présent. Notre objectif aujourd'hui est de poursuivre notre discussion sur la structure et les mandats des comités, conformément à l'article 12.

Nous allons produire un rapport résumant les témoignages que nous avons entendus. Idéalement, je voudrais entendre les membres qui ont écouté tout ce que les témoins avaient à dire. Cela va ajouter de la valeur à notre discussion sur ces différents sujets et nous permettra de situer les témoignages en contexte. Voilà notre objectif.

J'aimerais que les séances du comité soient publiques, afin que le public puisse se tenir au courant de nos délibérations et de la façon dont nous travaillons, et aussi afin de laisser quelque chose pour nos collègues, quand nous parlerons de la structure et des mandats au Sénat. Ainsi, nous pourrons toujours y revenir. Nous avons aussi la documentation de nos travaux. Dans le passé, tout a été fait à huis clos, ce qui veut dire que tout était perdu à la fin de la législature. Je pense que c'est important pour nos travaux, parce que nous avons tenu beaucoup de réunions, qu'il y ait quelque chose que nous pouvons consulter.

Dans les documents de travail que vous avez reçus pour le comité, il y a un résumé des témoignages qui vous a été distribué. Aussi, vous avez une liste de questions que nous utiliserons de temps à autre, juste pour nous aider dans notre discussion.

Voici le document de travail que vous avez reçu, avec tous les numéros. Cela peut paraître compliqué, mais il a été rédigé de cette façon pour que nous puissions savoir de quel paragraphe nous parlons, et ainsi de suite. Les choses ne seront pas présentées de la même façon quand nous aurons le rapport. C'est un document de travail. Nous aurons les commentaires des membres du comité, et nous ferons rapport de ce que les témoins ont dit. J'aimerais que nous ayons terminé quand les délibérations seront finies.

Prenons le document, et débutons. Nous ferons une page à la fois. Nous écouterons vos commentaires, et nous enrichirons ainsi le document au fil de la discussion. Commençons par la page 1.

Nous allons travailler avec cette version. Ce sera plus simple pour tout le monde.

Il est écrit :

Le présent document résume les témoignages entendus dans le cadre de l'étude du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement — le comité RPRD — sur la structure et le mandat des comités.

Du 28 mars 2023 au 3 octobre 2023, le comité RPRD a entendu 31 sénateurs actuels et anciens, représentant 11 comités permanents et un sous-comité. Le 7 mars 2023, il a

RPRD also heard from Shaila Anwar, Clerk Assistant, Committees Directorate, Senate of Canada.

Do you have any comments on that?

Senator Ringuette: Madam Chair, I don't know if we need to go through it page by page. I have read the document.

I want to commend our analyst, because it was not easy to take into consideration what we've heard from all the different witnesses and then put it in the context of the general items. I commend you. This is a good job.

The only thing I have to say on this entire report is a typo on page 18. Item 117, Some members "or" should be changed to "of." That's it. I totally agree with this report.

The Chair: Thank you, Senator Ringuette. This was not what we talked about. I can hear from everybody, but I thought that we would enrich the document.

I have already received some comments from members of this committee that I included, and I thought that some other members would like to comment on what we are reporting. This is why I would like to go page by page.

Senator Ringuette: But you're not going to read every page?

The Chair: No.

Senator Ringuette: Thank you.

The Chair: Good. Perfect. If you read it all, everybody, in depth, no problem. I will just call the numbers.

Senator Wells: This is going to be a very comprehensive report. We've gone through a lot of witnesses. We've gone through a lot of discussion. There are a lot of overarching — I don't want to say "themes" — categories with respect to committees.

I should know this, but I don't remember; what is the delivery date for this? Is it the end of June?

The Chair: As it says on page 2, the report plan is four reports. Report 1 would be "Summary of evidence and committee and member observations." This is what we are starting now, and it will be finished by fall 2023, so in a couple of weeks.

I hope Report 2 will also be finished in a few weeks. It's "Select Amendments to the *Rules of the Senate of Canada*." I contemplate at least two propositions to the Senate as a whole, and it is a change in the Rules for the Monday session and the

aussi entendu le témoignage de Shaila Anwar, greffière adjointe, Direction des comités, Sénat du Canada.

Avez-vous des commentaires là-dessus?

La sénatrice Ringuette : Madame la présidente, je ne sais pas si c'est nécessaire de parcourir le document une page à la fois. J'ai lu le document.

Je tiens à féliciter notre analyste, parce que cela a dû être difficile de tenir compte de tout ce que nous ont dit les divers témoins, puis de contextualiser cela en fonction des points généraux. Je vous félicite. Vous avez fait du bon travail.

La seule chose que j'ai à dire sur le rapport, c'est qu'il y a une coquille à la page 18, dans la version anglaise. Au point 117, il faudrait remplacer « Some members or » par « Some members of ». C'est tout. Je suis totalement satisfaite du contenu du rapport.

La présidente : Merci, sénatrice Ringuette, mais ce n'est pas ce dont nous avons parlé. Tout le monde peut formuler des commentaires, et je pense que cela enrichirait le document.

J'ai déjà reçu quelques commentaires des membres du comité, et je les ai ajoutés, et je me disais que d'autres membres aimeraient faire des commentaires en lien avec notre rapport. Voilà pourquoi je voudrais procéder page par page.

La sénatrice Ringuette : Mais vous n'allez pas lire chaque page, n'est-ce pas?

La présidente : Non.

La sénatrice Ringuette : Merci.

La présidente : Bien. Parfait. Si tout le monde a lu le rapport au complet, en détail, alors il n'y a pas de problème. Je vais simplement lire les numéros à haute voix.

Le sénateur Wells : Ce rapport sera très exhaustif. Nous avons entendu beaucoup de témoins. Nous avons aussi beaucoup discuté. Il y a beaucoup de — je ne veux pas dire « thèmes », mais de catégories, quand il est question des comités.

Je devrais le savoir, mais cela ne me vient pas à l'esprit : quelle est la date de dépôt pour ce rapport? La fin juin?

La présidente : Comme c'est indiqué à la page 2, sous la rubrique « Plan des rapports », il y a quatre rapports. Le rapport 1 est le « résumé des témoignages et observations du comité et des membres ». C'est ce que nous commençons aujourd'hui, et il sera achevé à l'automne 2023, donc dans deux ou trois semaines.

J'espère que le rapport 2 sera lui aussi terminé dans quelques semaines. Il s'agit des « Modifications choisies relativement au *Règlement du Sénat du Canada* ». Je m'attends à au moins deux propositions concernant l'ensemble du Sénat, et elles consistent

Tuesday session. It is not drafted yet, and as soon as it's drafted, it's going to be tabled in the committee. That's coming.

Report 3 is on recommendations from this committee on "Mandates and Structure of Senate Committees." Today, I wanted to have a general discussion on those issues, on mandate and structure, so that, at least, we can see where you're at. There were some recommendations or propositions that were made by some witnesses. Do we keep them, or do we relativize them or put them in context and so forth?

We have some work to do on that, and I think in 2024 that we will be ready to do something. Maybe it will be earlier. I hope so, but it's not certain. We may want to hear some witnesses if we want big changes.

If we have only incremental changes, then it's going to be easy, but if some people contemplate an overhaul review of the structure of committees, it may not be. So today I just wanted to put some questions on the table on those issues so that you can think about that.

Report 4 is "Membership of Committees." How do we choose the people on the committee? How is it done? How can we have, at the same time, regional representation, diversity, proportionality, equity and all those things that we've been talking about? Maybe we would have some thoughts that we would like to share in the Senate as a whole.

This does not impede us from talking about other subjects that we would like to do. These are the four reports that I think should be done by 2024.

Today, we start Report 1. Maybe we'll have some recommendations, or maybe not, but at least we'll be reporting on what we heard, and we'll be reporting on what we think of what we heard, so we will have a conversation and add value in this discussion.

Do you agree with this process?

Senator Batters: I've gone through a previous version of this report in significant detail, and many of the changes that I asked about have been incorporated, in a fashion.

I do think that even though, yes, everyone has read it, it is the norm that we would go through page by page. You certainly don't need to read every page, but perhaps we can do it like, "In this section, does anyone have any changes to suggest?" Or something like that.

à modifier le Règlement en ce qui a trait à la séance du lundi et à la séance du mardi. Il n'y a toujours pas d'ébauche, mais, dès qu'il y en aura une, elle sera déposée devant le comité. Cela sera fait sous peu.

Le rapport 3 concerne les recommandations du comité sur les « Mandats et structure des comités sénatoriaux ». Aujourd'hui, j'aimerais tenir une discussion générale sur ces enjeux, sur les mandats et la structure, afin que nous puissions au moins savoir où nous en sommes. Certains témoins ont formulé des recommandations ou ont fait des propositions. Voulons-nous les garder, les relativiser ou les mettre en contexte, etc. ?

Nous avons du travail à faire à ce chapitre, et je pense que nous serons prêts à faire quelque chose en 2024, et peut-être même plus tôt. Je l'espère, mais ce n'est pas certain. Peut-être voudrons-nous recevoir quelques témoins, si nous voulons faire de gros changements.

Si nous avons seulement de petites modifications, alors ce sera simple, mais si certaines personnes envisagent une refonte complète de la structure des comités, ce sera plus ardu. Donc, aujourd'hui, je voulais simplement mettre en relief les questions concernant ces enjeux, afin que nous puissions y réfléchir.

Le rapport 4 porte sur la « Composition des comités ». Comment choisissons-nous les membres d'un comité? Quelle est la procédure? Comment pouvons-nous garantir, en même temps, la représentation régionale, la diversité, la proportionnalité, l'équité et toutes ces choses dont nous avons parlé? Peut-être que nous allons vouloir partager certaines de nos réflexions avec tout le Sénat.

Cela ne nous empêche pas d'aborder d'autres sujets, si nous le désirons, mais voilà les quatre rapports qui, je pense, devraient être achevés d'ici 2024.

Aujourd'hui, nous commencerons le rapport 1. Peut-être que nous aurons des recommandations, ou peut-être pas, mais nous allons au moins faire rapport de ce que nous avons entendu. Nous allons faire rapport de notre opinion sur ce que nous avons entendu, alors nous allons avoir une discussion qui ajoutera de la valeur à ce que nous faisons.

Êtes-vous d'accord avec ce processus?

La sénatrice Batters : J'ai lu très attentivement une version précédente du rapport, et bon nombre des modifications qui m'intéressaient y ont été intégrées, d'une certaine façon.

Je crois effectivement que, même si tout le monde l'a effectivement lu, la marche à suivre habituelle est de procéder page par page. Vous n'êtes bien sûr pas obligée de lire chaque page, mais peut-être que vous pourriez demander, par exemple : « Quelqu'un a-t-il des modifications à proposer à la présente section? » ou quelque chose du genre.

That's how, in other committees, we've gone through reports. I think that that's a benefit, because it could have definite discussion, if that's what you were planning to do — I don't know — because you also sent out that list of questions or something like that.

The Chair: [Technical difficulties].

Senator Batters: Yes, and when I asked you about it a week ago, you didn't think we were going to be going through this report page by page today.

The Chair: Well, yes.

Senator Batters: You did? Okay.

The Chair: Absolutely.

Senator Batters: I misunderstood, then. I do think that there is a value to do that. Thank you.

The Chair: Any other comments?

We can start with the themes. The first big theme is "General," and the first section is "Role of Senate Committees."

We have paragraphs 8 to 12 in this section. You also have some questions that we thought would be interesting to talk about.

As it is said, we have 17 committees, but when you look at them, it is clear that they are different. You can group committees as being administrative committees or committees that support the management of the Senate, like the Internal Economy, Budgets and Administration Committee, the Audit and Oversight Committee, the Ethics Committee and the Selection Committee, and we can even put the Rules, Procedures and the Rights of Parliament Committee in this group.

The *Rules of the Senate* also say that you can have legislative committees, but we don't have legislative committees. We don't really use this rule. The Rules also say that you can have special committees, and we did use this rule at some point in time in the Senate to have special committees, like the Senate Modernization Committee. We had the Arctic Committee. We also had the [Technical difficulties] Organization Committee. Those were special committees and of a short duration. They were not permanent, evidently.

When you look now at what we do in committees, we observe that besides the five committees that are more managerial, within the rest, you have committees that do a lot of legislative work and committees that do research. I want to have a discussion with you about that.

Dans d'autres comités, c'est ainsi que nous passons en revue les rapports. Je pense que cela a l'avantage de permettre une discussion précise, si c'est ce que vous vouliez — je ne sais pas —, parce que vous avez aussi envoyé une liste de questions ou quelque chose qui y ressemble.

La présidente : [Difficultés techniques]

La sénatrice Batters : Oui, et quand je vous ai posé la question il y a une semaine, vous ne pensiez pas que nous allions passer le rapport en revue page par page aujourd'hui.

La présidente : À dire vrai, oui.

La sénatrice Batters : Vraiment? D'accord.

La présidente : Oui, vraiment.

La sénatrice Batters : J'ai mal compris, dans ce cas. Je pense sincèrement que c'est utile de procéder ainsi. Merci.

La présidente : Y a-t-il d'autres commentaires?

Nous pouvons commencer par les thèmes. Le premier thème majeur est « Généralités » et la première section est « Rôle des comités sénatoriaux ».

Cette section comprend les paragraphes 8 à 12. Il y a aussi quelques questions que nous trouvions intéressant d'aborder.

Comme il est écrit, nous avons 17 comités, mais à y regarder de plus près, ils sont clairement différents. On peut regrouper les comités en catégories : les comités administratifs ou les comités qui appuient la gestion du Sénat, comme le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, le Comité permanent de l'audit et de la surveillance, le Comité de l'éthique et le Comité de sélection, et on pourrait même ajouter le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement à ce groupe.

Le *Règlement du Sénat* permet d'établir des comités législatifs, mais nous n'en avons pas. Nous n'appliquons pas vraiment cette disposition. Le Règlement établit aussi que nous pouvons avoir des comités spéciaux, et nous avons effectivement appliqué la disposition, à un moment donné, au Sénat pour mettre sur pied des comités spéciaux, comme le Comité sur la modernisation du Sénat. Nous avons eu un Comité sur l'Arctique. Nous avons aussi eu le Comité [difficultés techniques] organisation. Il s'agissait de comités spéciaux de courte durée. Il ne s'agissait évidemment pas de comités permanents.

Si on regarde maintenant ce que font les comités, on voit que, en plus des cinq comités dont le mandat touche davantage à la gestion, il y a des comités qui font beaucoup de travail législatif, et d'autres qui mènent des études. J'aimerais en discuter avec vous.

When we look at the mandate and the structure of committees, do we want to keep the structure as it is, or do we want to have, as other countries have, some legislative committees or more research committees?

Senator Kutcher: I couldn't understand whether you were asking us to give our comments or our input on these sections. Is that what you would wish?

The Chair: Yes.

Senator Kutcher: Could we do that now on the section that you have raised?

The Chair: We are now at "General."

Senator Kutcher: On the "Role of the Senate Committees."

The Chair: Yes, the "Role of the Senate Committees." Is what is written sufficient, or do you want to do something?

Senator Kutcher: We've all read what is written, so you want our comments now on that?

The Chair: That's right.

Senator Kutcher: Great. Can I make a comment?

The Chair: Yes.

Senator Kutcher: Thank you.

One of the things that hasn't been addressed and I think should be is whether we have a capacity in the Senate to be nimble and responsive to critical national challenges. This is a real concern.

If I could just give a couple of examples, health and human resources have been a huge challenge for us over the last three decades. In the last three or four years, the Senate has been silent on this, but a Senate study could have been excellent on it.

England, Australia and New Zealand have instituted independent reviews of their countries' pandemic preparedness. Our government hasn't done that. We need it.

This is a role that the Senate committees could play. Maybe not within the current structure of committees, but I think we should change the structure to fit the role. I am putting this on the table as a potentially essential role that the Senate committees could play, whether it's a special committee or whatever, but ways to respond to critical emerging national challenges that could be nimble.

I just raise that for consideration.

En ce qui a trait aux mandats et à la structure des comités, voulons-nous conserver la structure telle quelle, ou voulons-nous avoir, à l'instar d'autres pays, un certain nombre de comités législatifs ou davantage de comités qui mènent des études?

Le sénateur Kutcher : Je ne suis pas sûr d'avoir compris : vous nous demandiez des commentaires ou notre avis sur ces sections? Est-ce bien ce que vous voulez?

La présidente : Oui.

Le sénateur Kutcher : Pouvons-nous le faire maintenant, par rapport à la section que vous avez abordée?

La présidente : Nous en sommes à la section « Généralités ».

Le sénateur Kutcher : À « Rôle des comités sénatoriaux ».

La présidente : Oui, « Rôle des comités sénatoriaux ». Ce qui est écrit est-il suffisant, ou voulez-vous ajouter quoi que ce soit?

Le sénateur Kutcher : Nous avons tous lu ce qui est écrit, alors voulez-vous maintenant nos commentaires là-dessus?

La présidente : C'est exact.

Le sénateur Kutcher : Génial. Puis-je faire un commentaire?

La présidente : Oui.

Le sénateur Kutcher : Merci.

L'une des choses dont il n'a pas été question, et sur laquelle je crois qu'il faudrait se pencher, est la question de savoir si le Sénat a la flexibilité nécessaire pour réagir aux enjeux nationaux cruciaux. C'est une réelle préoccupation.

Si vous me le permettez, je vais vous donner deux ou trois exemples : la santé et les ressources humaines ont été pour nous, au cours des trois dernières décennies, un enjeu énorme. Au cours des trois ou quatre dernières années, le Sénat est resté muet sur le sujet, mais une étude sénatoriale aurait été une excellente chose.

L'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont lancé des examens indépendants sur la préparation de leur pays aux pandémies. Notre gouvernement ne l'a pas fait, mais il doit le faire.

Voilà un rôle que les comités sénatoriaux pourraient jouer. Peut-être pas dans la structure actuelle des comités, mais je pense que nous pourrions modifier la structure pour qu'elle convienne à ce rôle. Je le propose, parce que je pense que cela pourrait être un rôle essentiel que les comités sénatoriaux pourraient jouer, qu'il s'agisse d'un comité spécial ou peu importe, mais cela pourrait être une façon de réagir avec flexibilité aux enjeux nationaux cruciaux émergents.

Je voulais seulement proposer d'y réfléchir.

The Chair: Thank you for the excellent comment. You broke the ice. This is exactly what I want us to do now, add value to what we heard and on those different topics so that when people read this, they will hear this.

In addition, the members outlined the fact that maybe we should be more responsive to the actuality and the crisis and so forth. Thank you, Senator Kutcher.

Are there any other comments on the role of Senate committees?

Senator Kutcher: Bullet point 12 — it's in the same section but on the next page — talks about developing expertise. The issue comes up again later in the report.

Some senators already have substantive expertise that can enrich committees. Some of that is discussed a bit later, but I think it's also important here in terms of the role of committees. They should make use of the incredible expertise. For example, when I think of Senator Harder and Senator Boehm and foreign affairs, we can't get better expertise in Canada, in my opinion.

I think we have to recognize somewhere that the expertise of senators can be used to enrich committees. How that is selected is another issue, which is later, but it needs to be recognized up front.

The Chair: Do you think we should say that the role of the Senate is in sync with its mission of sober second thought or should we not say it as it is?

Senator Ringuette: I think what Senator Kutcher is trying to convey has a little different wording. For instance, in your last intervention in regard to number 12, it says “Additionally, as senators develop expertise and long-term perspective” Maybe before this we should say that the Senate is fortunate to have various expertise in different fields of study. That will make the statement that Senator Kutcher is trying to convey.

In regard to your first comment, Senator Kutcher, which was about nimbleness, I agree. Now, where should we put this item?

The Chair: I know that there are a lot of other sections where this could be addressed.

Senator Omidvar: I don't believe we are able to be nimble. I don't think we are nimble, because we are hamstrung by the constraints of committee mandates, which are sometimes not able to respond to issues of national importance that arise. Senator Kutcher mentioned a couple of issues. Because the work

La présidente : Merci. C'était un excellent commentaire. Vous avez brisé la glace, et c'est exactement ce que je veux que nous fassions, c'est-à-dire ajouter de la valeur à ce que nous avons entendu et à ces divers enjeux, afin que, quand les gens vont le lire, ils sauront ce que nous avons dit.

Autre chose, les membres ont souligné que nous devrions peut-être être plus réactifs à l'actualité et aux crises, etc. Merci, sénateur Kutcher.

Y a-t-il d'autres commentaires sur le rôle des comités sénatoriaux?

Le sénateur Kutcher : Au point 12 — c'est la même section, mais à la page suivante —, il est question de développer une expertise. Il en est aussi question plus loin, dans le rapport.

Certains sénateurs ont déjà acquis une solide expertise, qui peut enrichir les comités. La question revient un peu plus loin, mais je pense que c'est aussi important ici, par rapport au rôle des comités. Ceux-ci devraient tirer parti de cette incroyable expertise. Par exemple, en ce qui a trait aux affaires étrangères, je ne pense pas que nous puissions trouver une meilleure expertise que celle du sénateur Harder et du sénateur Boehm au Canada, à mon avis.

Je pense que nous devons reconnaître, quelque part, que l'expertise des sénateurs et des sénatrices peut servir à enrichir les comités. Quant à savoir comment la sélection se fait, c'est une autre question, pour plus tard, mais il faut que cela soit reconnu dès le départ.

La présidente : Selon vous, devrions-nous dire que le rôle du Sénat est en harmonie avec son mandat de faire un second examen objectif, ou alors devrions-nous dire les choses autrement?

La sénatrice Ringuette : Je pense que ce que le Sénateur Kutcher veut dire doit être formulé un peu différemment. Par exemple, dans votre dernière intervention au sujet du point 12, il est écrit : « De plus, comme les sénateurs développent une expertise et une perspective à long terme... » Peut-être que, avant cela, nous devrions dire que le Sénat a l'avantage d'avoir diverses expertises dans de nombreux domaines d'étude. Cette déclaration refléterait ce que le sénateur Kutcher essaie de dire.

Par rapport à ce que vous avez dit au début, sénateur Kutcher, à propos de la flexibilité, je suis d'accord. Il faut seulement décider où insérer cet élément.

La présidente : Je sais qu'il y a beaucoup d'autres sections où cela serait approprié.

La sénatrice Omidvar : Je ne crois pas que nous puissions être flexibles. Je ne pense pas que nous sommes flexibles, parce que nous sommes liés par les contraintes des mandats des comités, qui nous empêchent parfois de réagir quand surviennent des enjeux d'intérêt national. Le sénateur Kutcher a soulevé deux

of our committees is planned for at least a year, it's very difficult to insert a new emerging issue into committee work.

Maybe we should note that the structure of the committees, their mandates and their work plans do not allow for the kind of nimbleness that the evolving situation in Canada and the globe demands. For instance, with AI, SOCI is not able to study it, because we don't have the bandwidth and the time.

The Chair: This is why we are having this review. Committees have grown up, as we know, organically since 1867. There have been some reviews, but the reviews have been very small.

Senator Black: I would suggest that this is a perfect role, to just insert it either as a recommendation or noting, as Senator Omidvar has said, that we can't do it now. Either way, it is an option, a role, for committees. I fully agree.

Senator Yussuff: The obvious reality is we're not elected people. In that context, at times, there could be consensus about challenging issues facing the nation. We should rise to that, because you could ultimately look the issue with some guidance as to how we manage it.

There have been particular moments here in the history of the Senate where that has happened, where the Senate has looked at something in depth, with some concrete recommendations that had a profound impact on the nation. Mental health was one of them. Senator Kirby's work stood out very starkly in terms of the accomplishment of it but also the national dialogue that it brought to an issue that did not get enough attention. We're still struggling with it, but the reality is it got national attention. Commitment has been made, the Mental Health Commission and what have you. We're still working on this issue and trying to put more resources on it.

As an evolving federation, the reality is that we are always going to be confronted. Senator Kutcher's example is a very classic one. Pandemic readiness is a reality of 21st century planning. We don't have a choice anymore, because we know diseases are airborne. People travel around the world and no matter where they go, they bring back things with them without understanding the complexity, which will have a profound impact on the health of the nation. If we don't make this a priority of the nation, how do we deal with it in a different way than we did the last time?

ou trois points. Puisque les travaux de nos comités sont prévus au moins une année à l'avance, c'est très difficile d'insérer un nouveau problème émergent dans les travaux du comité.

Peut-être que nous devrions souligner que la structure des comités, leurs mandats et leurs plans de travail ne le permettent pas d'avoir le genre de flexibilité qu'exige l'évolution de la situation au Canada et dans le reste du monde. Par exemple, le comité SOCI n'a pas pu entreprendre d'études concernant l'intelligence artificielle, parce que nous n'avions ni la capacité ni le temps de le faire.

La présidente : D'où la raison du présent examen. Les comités ont évolué, comme vous le savez, de manière organique depuis 1867. Il y a eu des examens, mais ils étaient sommaires.

Le sénateur Black : Je dirais que c'est un rôle parfait, et nous pouvons simplement l'insérer en tant que recommandation ou comme note, comme la sénatrice Omidvar l'a dit, pour dire que nous ne pouvons pas le faire présentement. D'une façon ou d'une autre, c'est une option, un rôle, pour les comités. Je suis tout à fait d'accord.

Le sénateur Yussuff : Objectivement, le fait est que nous ne sommes pas élus. Dans ce contexte, nous pourrions de temps à autre nous entendre pour nous attaquer à des enjeux difficiles touchant la nation. Nous devrions relever le défi, parce que cela permettrait, à terme, d'étudier une question et de fournir une orientation quant à la façon dont nous l'avons gérée.

Il y a eu des moments précis, dans l'histoire du Sénat, où cela est arrivé, où le Sénat a examiné un dossier en profondeur et formulé des recommandations concrètes qui ont profondément influencé le pays. La santé mentale, par exemple. Le travail du sénateur Kirby s'est vraiment démarqué par sa réalisation, mais aussi parce qu'il a permis d'entamer un débat national sur un enjeu qui ne recevait pas suffisamment d'attention. Le problème n'est toujours pas réglé, mais le fait est que cela a reçu l'attention de tout le pays. Des engagements ont été pris, il y a eu la Commission de la santé mentale du Canada, et que sais-je encore. Nous continuons d'y travailler en cherchant à y injecter plus de ressources.

Nous sommes une fédération en évolution, et le fait est qu'il va toujours y avoir des problèmes à affronter. Le sénateur Kutcher a donné un exemple tout à fait classique. La préparation aux pandémies est une réalité en matière de planification, au XXI^e siècle. Nous n'avons plus le choix, parce que nous savons que les maladies se transmettent par voie aérienne. Les gens voyagent partout dans le monde, et peu importe où ils vont, ils finissent par ramener des maladies sans comprendre toute la complexité de la situation, ce qui va avoir des conséquences profondes pour la santé de la nation. Si nous ne faisons pas de cela une priorité nationale, comment sommes-nous censés intervenir différemment de la dernière fois?

There are things we can learn. I'm not suggesting we will always find consensus, but there are times when this place is quite innovative in the way it finds consensus to move forward.

I'm only suggesting that because I believe that even if we had a consensus on this, we still require a broad group of senators coming together. So for the greater good of the country, we need to do this, and let's find a way to do it.

The Chair: We have a rule in our Rules that says we can have special committees. Special committees could be used more for specific topics of emergency and so forth. Maybe we could allude to that in this section, that the Rules already provide it, but we do not often take the initiative of this rule. We don't do it often.

Senator Busson: That's an excellent idea, whether it's this report or the next report. Senator Cordy and I were just discussing it very briefly, listening very hard. There has to be, somehow, a hot button or a start button for something like that. It brings up the nimbleness that Senator Kutcher was talking about. There needs to be a mechanism that does a short circuit on the bureaucracy that it sometimes takes to get a special committee started.

Perhaps in this we may want to make a note that we will have to address how this happens. I agree that's a good avenue to go.

Senator Kutcher: I think this has been a very rich discussion with a lot of important points raised, and I think Senator Busson's point about having a process to trigger something like this is important.

Thinking ahead of push back, we don't have the resources to do that, and I just want to put this on the table at the beginning. The resources of the Senate should be put together to allow the Senate to function optimally. The Senate should not be functioning bound by its resources. I think we have it ass backwards, frankly, and that we have to think of it in a very different way. Maybe we need to think about the optimal functioning of committees and then resource them properly instead of saying we can't have committees functioning optimally because we don't have the resources. I want to put that at the front of this report. As I was reading through the report, that was the elephant in the room, that we can't change because we don't have the resources.

Il y a des choses que nous pouvons apprendre. Je ne veux pas dire que nous allons toujours obtenir un consensus, mais il arrive parfois que le Sénat se montre très innovateur, dans sa façon de trouver un consensus et d'avancer.

Je dis cela seulement parce que je crois que, même s'il y avait un consensus à ce sujet, il serait toujours nécessaire qu'un grand groupe de sénateurs coopèrent. Donc, pour l'intérêt supérieur du pays, nous devons le faire, et nous devons trouver une façon de le faire.

La présidente : Il y a un article, dans le Règlement, qui dit que nous pouvons mettre sur pied des comités spéciaux. Les comités spéciaux pourraient être utilisés pour des urgences beaucoup plus précises, etc. Peut-être que nous pourrions mentionner, dans cette section, que cela est déjà prévu dans le Règlement, mais que nous prenons rarement l'initiative d'appliquer cette disposition. Nous ne le faisons pas souvent.

La sénatrice Busson : C'est une excellente idée, que ce soit mentionné dans ce rapport-ci ou dans le prochain. La sénatrice Cordy et moi-même en avons justement discuté, très rapidement. Nous écoutions très attentivement. Il doit y avoir une façon d'enclencher ou de déclencher rapidement une étude quand ce genre de situation. Pour faire le lien avec ce que le sénateur Kutcher disait à propos de la flexibilité, il doit y avoir un mécanisme qui permet de contourner la bureaucratie par laquelle il faut parfois passer pour créer un comité spécial.

Peut-être que nous allons vouloir faire une note, disant que nous devons réfléchir à la façon de faire les choses. Je suis d'accord, c'est une bonne idée à explorer.

Le sénateur Kutcher : Je pense que nous avons une discussion très riche et que beaucoup de points importants ont été soulevés, et je pense que ce qu'a dit la sénatrice Busson, à propos d'un processus pour déclencher quelque chose comme cela, est aussi important.

Je prévois la contestation : le Sénat n'a pas les ressources pour faire cela, et je veux seulement mettre cela sur la table d'entrée de jeu. Les ressources du Sénat devraient être réunies pour lui permettre un fonctionnement optimal. Le fonctionnement du Sénat ne devrait pas être limité par ses ressources. Je pense que nous regardons les choses à l'envers, pour être honnête, et que nous devrions regarder les choses sous un autre angle. Peut-être que nous devrions d'abord réfléchir au fonctionnement optimal des comités, puis leur fournir les ressources adéquates, au lieu de dire que nous ne pouvons pas avoir des comités qui fonctionnent de manière optimale parce que nous n'avons pas les ressources. Je veux que cela soit mis bien en évidence dans le rapport. Pendant que je lisais le rapport, je me disais qu'on évitait le sujet, malgré son évidence, sous prétexte qu'on ne peut pas changer parce que l'on manque de ressources.

Senator Cordy: That was my point exactly. I think committees come up with really good ideas and it's that you can't do it. You can't travel. If you can travel, you can't take your whole committee with you. You can only take four people or six people or whatever, or we don't have the time, we don't have interpreters, we don't have this, we don't have that.

If we are going to have our committees running efficiently — and we all understand that COVID just turned the whole world upside down in the Senate and outside the Senate as well — we really have to look at what we are going to do with committees, and we need the resources. We need translation, we need staffing for committees, and we should be leading the charge on this.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: The main point that I want to raise is actually the answer to your question. This question is asked often in the document: should the Rules of the Senate be even more specific when it comes to the mandates and powers of committees?

Chapter 12 of our Rules is fairly well designed and based on extensive experience. It is important to allow committees the necessary flexibility, rather than be overly prescriptive or limiting. The major challenge ahead for us is to review the mandate of the committees in light of the contemporary issues facing Canadians, irrespective of how the House of Commons is structured. There will always be ways to get bills from the House of Commons or the government, or bills of public interest, to a committee.

The risk we run is to confirm the theme-based mandate of each committee on the basis of the evidence we heard. Unfortunately, a number of witnesses had conflicts of interest. Only some witnesses, presidents, directors or committee members said that their committee's mandate could be reduced or expanded, but very few showed any openness to merging with other committees or changing some committees' priorities.

Our role as members is to look at the evidence and current-day issues and find the best solutions for ensuring that the number of committees is reasonable. I don't think that we should add a committee. I am not including the special committees that we are able to create from time to time.

Our role is also to ensure that these committees can operate effectively, with decent schedules and qualified members. Obviously, we need to consider expertise and representation, and ways to make proposals to the Senate on initiative-related mandates. These measures already exist in the Rules.

La sénatrice Cordy : C'est exactement ce que je disais. Je pense que les comités proposent de très bonnes idées, sans pouvoir y donner suite. On ne peut pas voyager, et, lorsque c'est possible, ce ne sont pas tous les membres du comité qui le peuvent. Seules quatre ou six personnes ou peu importe le nombre le peuvent, ou alors nous n'avons pas le temps, ou alors nous n'avons pas d'interprètes, ou alors nous n'avons pas ceci, ou alors nous n'avons pas cela.

Si nous voulons que les comités puissent travailler de manière efficiente — et nous savons tous que la COVID a chamboulé le monde entier, au Sénat et à l'extérieur de ses murs —, nous devons vraiment examiner ce que nous allons faire avec les comités, et nous avons besoin de ressources. Nous avons besoin d'interprètes, nous avons besoin de personnel pour les comités, et nous devrions mener la charge.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Le point principal que je veux soulever répond à votre question. Cette question est posée souvent dans le document : les règles du Sénat devraient-elles être encore plus précises lorsqu'il s'agit des comités, à la fois sur leurs mandats et leurs pouvoirs?

Actuellement, le chapitre 12 de nos règles est assez bien conçu sur la base d'une grande expérience. Il est important de laisser au comité la flexibilité requise plutôt que d'être trop prescriptif et de limiter les comités. Le défi le plus important que nous avons est de revoir le mandat des comités au regard des questions contemporaines auxquelles les Canadiens sont confrontés et indépendamment de la structure de la Chambre des communes. Il y aura toujours moyen de renvoyer à un comité un projet de loi de la Chambre des communes, un projet de loi du gouvernement ou d'intérêt public.

Le risque que nous avons est de confirmer, sur la base des témoignages que nous avons eus, le mandat thématique de chacun des comités. Malheureusement, plusieurs témoins étaient en conflit d'intérêts. Seulement quelques témoins, présidents, directeurs ou membres de comité ont indiqué que leur comité pourrait avoir un mandat amputé ou plus large, mais très peu ont eu une ouverture d'esprit pour que le comité soit fusionné ou qu'on ait d'autres priorités que celles de certains des comités.

Notre rôle comme membre est de regarder ces témoignages et les enjeux contemporains et de trouver la meilleure solution pour nous assurer que l'on n'a pas un nombre excessif de comités. Je ne crois pas qu'on doive ajouter un comité. Je mets à part les comités spéciaux qu'on peut décider de créer.

Notre rôle est aussi de nous assurer que ces comités sont effectivement en mesure de fonctionner avec des horaires décents, des membres qualifiés. Il est clair qu'il faut se pencher aussi sur l'expertise, la représentativité et les moyens de faire des propositions au Sénat sur des mandats d'initiative. Ces moyens existent déjà dans les règlements.

I would take care to avoid making the Rules overly prescriptive, which could undermine the freedom and agility that committee members need.

The Chair: You're absolutely right, especially considering that the Rules currently allow certain initiatives. We are not using them, or we may not understand them well enough to put them to good use.

Senator Ringuette: I wanted to add to Senator Saint-Germain's remarks. We must not get bogged down in the minutiae. Otherwise, we will end up at the same place where too many past examinations of committee mandates have led us, namely, to a compromise that I think fails to meet the demands of the current situation involving too many committees; too many members on committees, committees that want to hear from the witnesses they called, and so on.

To return to the matter of fundamental examinations focused on topics of current interest, we have special committees for that very purpose. The existing formula for striking a special committee requires a senator or a group of senators to bring a motion in the Senate, which must be carried. This process exists now. Considering the short time available to us — one meeting a week — I would like it if we could shift the conversation back to committee mandates, structure and the number of members, if possible.

The Chair: We're getting there. The text contains some thoughts on that.

[English]

Senator Batters: I want to go back to the point raised earlier in this section about resources and how they're allocated and that too often we have seen, especially during COVID and since then, that the Senate committees are not commonly afforded the same kinds of resources that the House of Commons committees are, and they generally have been receiving priority. This became especially acute during COVID when everything was upended because there was a need to make decisions about committees — when they were able to sit, how often, that sort of thing.

For a part of that time, I was the deputy chair on CIBA, and even leading up to it, there were too many times where I felt like when we asked questions about that we'd receive the answer, "Well, the contract that was negotiated has the House of Commons receiving priority for broadcasting or for translation," or things like that, and that is not acceptable. While we may be a chamber of sober second thought, we are not a secondary parliamentary institution. We are an equivalent parliamentary institution. We have a different role, and so for anyone who sits on CIBA — and also those who negotiate these types of contracts — that always needs to be kept in mind, and we

Je ferais attention pour ne pas être trop prescriptif dans les règles, ce qui pourrait aller au détriment de la liberté et de l'agilité dont ont besoin les membres de comités.

La présidente : Vous avez tout à fait raison, d'autant plus que les règles, actuellement, permettent certaines initiatives. On ne les utilise pas ou on ne les connaît pas suffisamment pour les utiliser à bon escient.

La sénatrice Ringuette : Je voulais renchérir sur ce que nous a indiqué la sénatrice Saint-Germain. Il ne faut pas trébucher dans les fleurs du tapis. Autrement, on va finir avec ce qui est arrivé trop souvent par le passé, en revoyant les mandats des comités : on va se retrouver avec une formule d'accordement qui selon moi, ne respectera pas la situation actuelle où il y a trop de comités; il y a trop de membres dans les comités, les comités désirent entendre les témoins auxquels ils font appel, etc.

Pour revenir à l'histoire des études fondamentales de sujets d'actualité, on a les comités spéciaux pour cela. La formule actuelle pour constituer un comité spécial est qu'un sénateur ou un groupe de sénateurs doit proposer une motion au Sénat, laquelle doit être adoptée. Ce processus est en place. Compte tenu du peu de temps que nous avons à notre disposition — une réunion par semaine —, je voudrais qu'on ramène nos conversations sur le plan des mandats, de la structure et du nombre de membres, si possible.

La présidente : On y arrive. Dans le texte, il y a une réflexion là-dessus.

[Traduction]

La sénatrice Batters : J'aimerais revenir au point qui a été soulevé plus tôt, dans la présente section, à propos des ressources et de la façon dont elles sont allouées; nous avons vu, trop souvent, surtout durant la COVID et depuis, que les comités sénatoriaux n'obtiennent habituellement pas le même genre de ressources que les comités de la Chambre des communes, ceux-ci ayant généralement la priorité. Cela est devenu très évident durant la COVID, où tout a été chamboulé, parce qu'il fallait prendre des décisions à propos des comités : quand ils allaient pouvoir siéger, à quelle fréquence, et ce genre de choses.

Pendant une partie de ce temps, j'étais la vice-présidente du comité CIBA, et, même avant, il m'arrivait bien trop souvent d'avoir l'impression, quand on demandait combien on recevrait, on se faisait répondre « Eh bien, selon le contrat qui a été négocié, la Chambre des communes a la priorité pour la diffusion ou l'interprétation », ou quelque chose du genre, et c'est inacceptable. Même si nous sommes une chambre de second examen objectif, nous ne sommes pas une institution parlementaire de deuxième ordre. Nous sommes une institution parlementaire équivalente. Notre rôle est différent, et ceux qui siègent au comité de la régie interne — et aussi ceux qui

shouldn't accept that the House of Commons has priority on those types of major elements.

The Chair: Next week, Shaila Anwar will present to us. Even though we should not be limited by our resources, as an economist, I know the first thing you learn in introductory economics 101 is resources are rare and needs are infinite. We will have a scenario telling us how many committees can sit at the same time, taking into account the committee rooms we have, taking into account the numbers we are. Some scenarios will be presented just for information, and that will help us when we need to recommend the number of senators per committee, the number of committees and so forth. Next week we will be doing that.

Senator Omidvar: I'm pleased that Ms. Anwar will be presenting. It would be important not only to understand the constraints we are under but what are the points of flexibility? I think that's what I'm looking for. Where can we stretch and evolve? I am completely with my colleague Senator Kutcher that the committee structures must meet the needs of the committees, but I also understand what you're saying. Needs are infinite and resources are limited. So where do we go from here? I would like to hear from her point of view on where the flexibility lies.

The Chair: To go back to our documents, I believe now that we gave the comments needed for the section on "Role of Senate Committees." From what we heard, we will be amending this part.

We are now on page 3, "Structure of Committees," which we have already started in your comments.

I have a specific question for you. Would you like to have some changes in the Rules or in our process when we think of the membership of committees, when we think about the scheduling of committees? Talking about three groups of committees, because those groups are different; the managerial committees don't do studies or travel or do legislation, but they have to be there — CIBA, SELE, Audit and so forth. These can have some kind of procedural process of populating those committees.

Then we have other committees that are thematic, but these other committees could also be thought of differently if we have a group of committees that we say are legislative committees. It would be the committees where legislation goes. Other committees could be thematic committees. Each senator could be

négocient ce genre de contrats — doivent toujours garder cela à l'esprit, et nous ne devrions pas accepter que la Chambre des communes ait la priorité, lorsqu'il s'agit de ce genre de choses très importantes.

La présidente : La semaine prochaine, nous entendrons Mme Sheila Anwar. Même si nous ne devrions pas être limités par nos ressources, je sais, en tant qu'économiste, que la première chose que l'on vous apprend, dans le cours d'introduction à l'économie, c'est que les ressources sont rares, mais les besoins, illimités. Nous allons avoir un scénario indiquant combien de comités peuvent siéger en même temps, compte tenu du nombre de salles de réunion à la disposition des comités, et du nombre de membres. Certains scénarios sont présentés seulement à titre indicatif, et cela me sera utile quand viendra le temps de faire des recommandations sur le nombre de sénateurs par comité, le nombre de comités, etc. Nous allons faire cela la semaine prochaine.

La sénatrice Omidvar : Je suis contente que Mme Anwar vienne témoigner. Ce serait important non seulement de comprendre nos contraintes, mais aussi de savoir où nous pouvons être flexibles. Je crois que c'est ce qui m'intéresse. Où pouvons-nous faire preuve de souplesse et évoluer? Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue, le sénateur Kutcher, quand il dit que les structures des comités doivent répondre aux besoins des comités, mais je comprends aussi ce que vous dites. Les besoins sont infinis, mais les ressources sont limitées. Donc, que pouvons-nous faire ensuite? J'aimerais connaître l'opinion de Mme Anwar, quant aux points où la flexibilité est possible.

La présidente : Pour revenir à nos documents, je pense que nous avons formulé tous les commentaires nécessaires à la section « Rôle des comités sénatoriaux ». D'après ce que j'ai entendu, nous allons apporter des modifications à cette partie.

Nous sommes maintenant à la page 3, à la section « Structure des comités », et nous avons déjà entendu des commentaires là-dessus.

J'ai une question précise à vous poser. Voudriez-vous que des changements soient apportés au Règlement ou à notre processus, pour ce qui est de la composition des comités, et aussi de l'horaire des comités? Il y a trois groupes de comités, et ces groupes sont différents : les comités d'administration ne mènent pas d'études, ne se déplacent pas et n'étudient pas les lois, mais ils sont nécessaires. Par exemple, il y a le Comité de la régie interne, le Comité de sélection, le Comité des audits, etc. Pour ces comités, il pourrait y avoir un processus procédural pour la sélection des membres.

Ensuite, il y a d'autres comités qui sont thématiques, mais ces autres comités peuvent aussi être vus différemment, si on dit qu'il y a un groupe de comités qui sont des comités législatifs. Ce serait les comités qui étudient les lois. Les autres comités seraient des comités thématiques. Chaque sénateur pourrait

in both of those committees and should be having at least one legislative committee and one thematic committee.

I was wondering because it could help focusing the scheduling for legislative committees and to schedule committees on thematic. If this is not the kind of approach you would like, maybe it should be said, if you think it's worthwhile to think about.

Senator Ringuette: I'm going to break the ice again. We're already complaining that there are too many committees, too much work for the current sitting senators because of vacant seats.

When you say you could have a legislative committee that deals with legislation but a similar committee on the same team —

The Chair: This is not what I'm saying.

Senator Ringuette: That's what I understood. We're looking at doubling the committees.

The Chair: No.

Senator Ringuette: I personally find that if we develop expertise in a committee, which is what we are trying to do constantly, then the legislation in regard to that expertise should be going to that group of experts.

The Chair: I think that's interesting. You made a very common sense point, but what I was saying is that when you look at our committees, you can group those who do legislation and those that don't. The Social Affairs Committee, Legal Committee and Finance Committee, those three committees do almost only legislative work. They meet often when the Senate sits and they are big committees. If a committee does a lot of legislation, should that influence the way their membership is determined, when it sits and so forth?

This is the kind of question I'm asking. When you look at what is actually happening, you have committees that do legislative work, that sit when the Senate sits all the time. They have more sitting hours than what is provided at the beginning of a session, and you have committees that do not a lot of legislative work, they do research and sometimes they don't even meet twice a week and they have two slots a week.

So to divide our discussion, would that be a consideration when we look at the structure of committees? You have those managerial committees, you have committees that do a lot of legislation and you have committees that don't do much legislation.

séger à chacun de ces comités, mais devrait au moins siéger à un comité législatif et à un comité thématique.

Je me posais la question, parce que cela pourrait aider à organiser l'horaire des comités législatifs et l'horaire des comités thématiques. Si cette approche ne vous plaît pas, vous devriez le dire, si vous pensez que l'idée mérite réflexion.

La sénatrice Ringuette : Je vais briser la glace encore une fois. Nous nous plaignons déjà du fait qu'il y a de trop nombreux comités, trop de travail pour les sénateurs en fonction parce qu'il y a des sièges vacants.

Lorsque vous dites que vous pourriez avoir un comité législatif qui traite de la législation, mais un comité similaire de la même équipe...

La présidente : Ce n'est pas ce que je dis.

La sénatrice Ringuette : C'est ce que j'ai compris. Nous envisageons de doubler le nombre de comités.

La présidente : Non.

La sénatrice Ringuette : Je crois personnellement que si nous acquérons une expertise au sein d'un comité, ce que nous tentons de faire constamment, alors la loi relative à l'expertise en cause devrait être confiée à ce groupe d'experts.

La présidente : Je pense que cela est intéressant. Vous avez soulevé un point très sensé, mais ce que je dis, c'est que lorsqu'on regarde nos comités, il est possible de regrouper ceux qui s'occupent de la législation et ceux qui ne s'en occupent pas. Le Comité des affaires sociales, le Comité des affaires juridiques et le Comité des finances, ces trois comités font presque exclusivement du travail législatif. Ils se réunissent souvent lorsque le Sénat siège, et ce sont de grands comités. Si un comité effectue beaucoup de travail législatif, cela devrait-il influencer la manière dont ses membres sont déterminés, les moments où il siège et ainsi de suite?

Voilà le genre de question que je me pose. Lorsque nous nous penchons sur ce qui se passe actuellement, vous avez des comités qui effectuent des travaux législatifs, qui siègent lorsque le Sénat siège tout le temps. Ils ont plus d'heures de séance que ce qui est offert au début d'une session, et vous avez des comités qui ne font pas beaucoup de travaux législatifs, ils effectuent des recherches et parfois ils ne se réunissent même pas deux fois par semaine et ils disposent de deux créneaux par semaine.

Alors, pour diviser notre discussion, cela devrait-il être pris en considération lorsque nous nous penchons sur la structure des comités? Il y a des comités de gestion, il y a des comités qui font beaucoup de travaux législatifs et des comités qui n'en font guère.

I will phrase my comment in another format. Is that the kind of consideration that we should take into account when we look at the structure? But if you prefer to look at each individual committee without regrouping them, I don't mind. It's your work; it's just a question.

Senator Batters: I kind of feel like we already have that in large part. I don't know if we necessarily need to have some big philosophical discussion about it because it already basically exists. We have CIBA and Rules and these committees that are focused on the managerial aspects. They generally meet once a week, sometimes more if needed. Then we have these legislative committees that largely do legislative work, but not only that. It's just they get very busy. Aside from Finance, which commonly does meet when the Senate sits, Legal sometimes does but I would not say that it's common. It's not frequent maybe I should say, but sometimes they do if need be when there are particular bills that need to pass very quickly. And for SOCI, again, it could be occasional but I don't believe that they do that very frequently.

When there's time, then they are able to do studies and things like that. Other committees are more generally focused — not always — on certain themes and studies, but when there's legislation they handle that too. Again, they generally tend to be ones that meet a little less frequently but more if needed.

I feel like we already have that. Certainly for our group, I would say that the type of members that are put on those types of committees are people that our group thinks would be the best suited to those different types of tasks as are pretty well already laid out.

The Chair: Other comments on the structure of committees?

Senator Cordy: I know that we talked about the size of Senate committees, and I've heard people speaking about the fact that maybe some committees are too big, maybe some committees aren't big enough. Should we look at that? Some committees are very large.

I think with the different structure of the Senate, we've got one fairly large group in the Senate. We've got four smaller groups with under 20 each. Then it makes it challenging to put two or three people on a lot of committees. So should we consider that?

Je vais formuler mon commentaire d'une autre manière. S'agit-il du genre de considération dont nous devrions tenir compte lorsque nous examinons la structure? Mais si vous préférez examiner chaque comité individuellement sans les regrouper, cela ne me dérange pas. C'est votre travail, il s'agit simplement d'une question.

La sénatrice Batters : J'ai l'impression que nous l'avons en grande partie déjà fait. Je ne sais pas si nous avons nécessairement besoin de tenir une grande discussion philosophique à ce sujet puisque ça existe essentiellement déjà. Nous avons le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration et le Comité du Règlement et ceux-ci se concentrent sur les aspects liés à la gestion. Ils se réunissent généralement une fois par semaine, parfois plus, si nécessaire. Ensuite, nous avons ces comités législatifs qui effectuent essentiellement des travaux législatifs, mais pas seulement cela. C'est juste qu'ils deviennent très occupés. À l'exception du Comité des finances, qui se réunit habituellement lorsque le Sénat siège, le Comité des affaires juridiques le fait, mais je ne dirais pas que c'est habituel. Ce n'est pas fréquent, devrais-je dire, mais parfois ils le font au besoin lorsqu'il y a des projets de loi en particulier qui doivent être adaptés très rapidement. Quant au Comité des affaires sociales, là encore, cela peut être occasionnel, mais je ne crois pas que les membres se réunissent très fréquemment.

Quand ils ont le temps, ils sont en mesure de mener des études et des choses de ce genre. Les autres comités se concentrent plus généralement — quoique pas toujours — sur certains thèmes et études, mais quand il y a des aspects législatifs ils s'en occupent également. Une fois de plus, ils tendent généralement à être ceux qui se réunissent le moins fréquemment, mais davantage au besoin.

J'ai l'impression que nous avons déjà cela. Assurément pour notre groupe, je dirais que le type de membres qui sont affectés dans ces types de comités sont des gens qui, aux yeux de notre groupe, sont les mieux à même d'accomplir les différents types de tâches qui ont déjà été définies, pour l'essentiel.

La présidente : Y a-t-il d'autres commentaires au sujet de la structure des comités?

La sénatrice Cordy : Je sais que nous avons parlé de la taille des comités sénatoriaux, et j'ai entendu des gens parler du fait que peut-être certains comités sont trop gros, que peut-être certains autres ne le sont pas assez. Devrions-nous nous pencher là-dessus? Certains comités sont très gros.

Je pense qu'avec la différente structure du Sénat, nous avons un groupe assez important au Sénat. Nous avons quatre groupes plus petits qui comptent moins de 20 membres chacun. Or, il est difficile de placer deux ou trois personnes dans bien des comités. Donc, devrions-nous examiner cela?

I know that in point 16, the size of committees is referenced. I don't know how people feel.

The Chair: We will talk about the numbers of senators per committee. It's on page 7.

Now we're on the structure of committees, it's the architecture of our rule. When you look at the Rules, the architecture is that we put all the committees on the same footing; they are all equal.

Maybe we'll leave it at that now, and perhaps when we discuss the mandates in more specific points on another section, we may raise it again. So we'll leave this section as it is — this is what I understand — if you're okay with that.

Section B is about the mandates of the committees. On page 4 of mandates, the first point is "Amendments to Current Mandates and Committee Titles."

As you know, we reviewed the mandates of committees last year. We had a report where we harmonized in the Rules the descriptions of the committees. We decided to define the mandates of the committees in a very general format, making it possible to be more flexible in the subject that we were studying.

Now we have here, in point 1, a summary of what the witness told us or asked us. In paragraph 21, we have the summary of what the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade told us. They want to add "development" to their mandate. Additionally, some witnesses said they would like to have "international human rights" added to the mandate.

On the second point, it's that the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry's mandate may be expanded to include "natural resources," so it would be "agriculture and natural resources." The other point was made that the Social Affairs, Science and Technology Committee wants to remove "Science and Technology." For the Standing Senate Committee on Transport and Communication, people say the mandate was described as outdated; transport and communication might have been linked, but they are not linked.

Perhaps we can take those points one by one, each one individually, and start with Standing Senate Committee on Foreign Affairs. Would you want to have a value added in this report or leave it as it is? How did we receive that comment?

I know the job is hard. We could table a very summary report in the Senate, but at one point or another, we will need to have some recommendations.

Je sais qu'au point 16, la taille des comités est mentionnée. Je ne sais pas ce qu'en pensent les gens.

La présidente : Nous parlerons du nombre de sénateurs par comité. C'est à la page 7.

Pour l'instant, nous parlons de la structure des comités, il s'agit de la structure prévue de notre Règlement. Lorsque vous regardez le Règlement, la structure est telle que nous mettons tous les comités sur le même pied d'égalité; ils sont tous égaux.

Nous allons peut-être en rester là pour le moment, et peut-être que, quand nous discuterons des mandats à des égards plus spécifiques dans une autre section, alors nous pourrons soulever la question de nouveau. Donc, nous laisserons cette section telle quelle — d'après ce que je comprends — si vous êtes d'accord avec cela.

La section B porte sur les mandats des comités. À la page 4 des mandats, le premier point est « Modifications apportées aux mandats et aux noms actuels des comités ».

Comme vous le savez, nous avons examiné les mandats des comités l'année dernière. Nous avons produit un rapport dans lequel nous avons harmonisé la description des comités dans le Règlement. Nous avons décidé de définir les mandats des comités de manière très générale, de sorte qu'il est possible d'être plus souple pour ce qui est du sujet que nous étudions.

Maintenant nous avons ici, au point 1, un résumé de ce que le témoin nous a dit ou demandé. Au paragraphe 21, nous avons un résumé de ce que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du Commerce international nous a dit. Il souhaite ajouter « développement » à son mandat. De plus, quelques témoins ont dit qu'ils aimeraient que « les droits internationaux de la personne » soient ajoutés au mandat.

Au deuxième point, c'est le mandat du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts qui peut être élargi pour inclure les « ressources naturelles », alors ce serait « agriculture et ressources naturelles ». L'autre point soulevé est que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie souhaite retirer « la science et la technologie ». Quant au Comité sénatorial permanent des transports et des communications, les gens disent que le mandat a été décrit comme étant vétuste; les transports et les communications peuvent avoir été liés, mais ils ne le sont plus.

Peut-être pouvons-nous examiner ces points un par un, de manière individuelle, et commencer par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères. Voudriez-vous ajouter une valeur à ce rapport ou le laisser tel quel? Que pensez-vous de ce commentaire?

Je sais que le travail est difficile. Nous pourrions déposer un rapport très sommaire au Sénat, mais à un moment ou à un autre, nous allons devoir produire certaines recommandations.

Senator MacDonald: I was on Transport and Communications for 13 years. I think they should be separate.

The Chair: Separate.

Senator MacDonald: There is no question that both areas are huge, and I believe they should be separate.

The Chair: So you would say in this report that the members of the committee agree with the fact that transport and communications should be separated.

Senator MacDonald: I can't speak for the other members, but I do.

Senator Ringuette: Madam Chair, I feel we're mixing apples and oranges here. My impression was that we are tabling a report with the different elements that our witnesses provided to us.

The Chair: Exactly.

Senator Ringuette: We are not at a phase of making recommendations. That is my understanding. If that's where we are, then we are now looking at Report 3.

The Chair: Okay. You're not prepared to add anything else to that?

Senator Ringuette: It's just that we have to be consistent in the way we are going to report.

My understanding is that we are providing a report for the Senate as a whole to acknowledge the testimony that we have had on these different issues. I don't think we're at the phase of making recommendations. It's a very good document to stimulate our thought process, and hopefully all senators will read it.

That's my interpretation, but if I'm wrong, please correct me.

The Chair: No, you're not wrong.

Senator Kutcher: I got a bit confused. Maybe it was because I didn't understand, but my understanding from your initial request was for us to make comments on these different sections, not to make recommendations.

Are we still doing comments —

The Chair: Yes, absolutely. I apologize — maybe it is the way I expressed myself. Being a francophone, I'm sometimes not as subtle as I can be in French. I could speak in French, but I thought that maybe because the French community here is not

Le sénateur MacDonald : J'ai siégé pendant 13 ans au Comité des transports et des communications. Je suis d'avis qu'ils devraient être séparés.

La présidente : Séparés.

Le sénateur MacDonald : Il ne fait aucun doute que ces deux domaines sont vastes, et je crois qu'ils devraient être séparés.

La présidente : Vous diriez donc dans le rapport que les membres du comité sont d'accord avec le fait que les transports et communications devraient être séparés.

Le sénateur MacDonald : Je ne peux pas parler pour les autres membres, mais c'est mon avis.

La sénatrice Ringuette : Madame la présidente, je crois que nous confondons les pommes avec les oranges ici. J'avais l'impression que nous déposions un rapport avec les différents éléments que nos témoins nous ont fournis.

La présidente : Exactement.

La sénatrice Ringuette : Nous ne sommes pas au point de faire des recommandations. C'est ce que je comprends. Si tel est le cas, alors nous examinons le rapport 3.

La présidente : D'accord. Vous n'êtes pas prête à ajouter quoi ce soit à cela?

La sénatrice Ringuette : C'est seulement que nous devons être cohérents dans la manière dont nous allons faire le rapport.

Si j'ai bien compris, nous fournissons un rapport au Sénat dans son ensemble afin de prendre acte des témoignages que nous avons entendus sur ces différentes questions. Je ne crois pas que nous soyons au point d'émettre des recommandations. Il s'agit d'un très bon document pour stimuler notre processus de réflexion, et je l'espère, tous les sénateurs le liront.

C'est mon interprétation, mais si je me trompe, veuillez me corriger.

La présidente : Non, vous n'avez pas tort.

Le sénateur Kutcher : Je suis un peu confus. C'est peut-être parce que je n'ai pas compris, mais d'après ce que j'ai compris de votre demande initiale, nous devions faire des commentaires sur ces différentes sections, et non pas formuler des recommandations.

Sommes-nous toujours en train de faire des commentaires...

La présidente : Oui, absolument. Je m'excuse — c'est peut-être la manière dont je me suis exprimée. En tant que francophone, je ne suis parfois pas aussi subtile que je peux l'être dans ma langue. Je pourrais parler français, mais j'ai pensé

the majority in this committee, it would be easier for everybody else that I speak English, but maybe it's not easier.

I understand this is what we are doing. We are not making any recommendations. But we might comment, and at some point in time, depending on how we make our comments, it could help in the recommendation process.

We have to start somewhere.

Senator Kutcher: I think this is great.

If I can I could make an observation and a comment on this — not a recommendation — when I read through all this — and this is fruitful for disagreement on everything — I have trouble understanding where “communications” sits because I don’t know what “communications” means. It’s been put into “science, technology and communications.” I understand very well how science and technology fit, but I don’t understand where communications fits. Maybe I don’t understand what communications actually means. It was “Transport and Communications” and Senator MacDonald said it didn’t fit in there. I don’t know if Senator MacDonald’s understanding of “communications” and mine are the same.

I would appreciate a clarification of what that actually is so we could better understand where it might fit. That’s all.

Senator MacDonald: My experience has been that communications is all about technology and information exchange, and the way technology affects our life.

In all our time on Transport, most of our time was spent on transportation issues; we didn’t spend a lot on communication issues. We know how important it is today. The technology, connectivity, communication and the movement of information are so critical and so dominant. We hardly spent any time on the issues in the 14 years I was there; about 80% of our time was spent on transportation issues.

The Chair: You have to understand — and maybe the clerk can add to what I’m going to say — this committee is a very old committee. It was created, and it has been a long time that Transport and Communications has existed. At the beginning of Confederation, communication was postal and telephone. The name of committee has not been changed through time. These committees have been created through time, so they have been reviewed a little bit, can you add something?

que peut-être la communauté francophone ici ne constitue pas la majorité du comité, et il serait plus facile pour tout le monde que je parle en anglais, peut-être que ce n'est pas plus facile.

Je crois comprendre que c'est ce que nous faisons. Nous ne faisons pas de recommandations. Cependant, nous pourrions commenter, et à un moment donné, ces commentaires pourraient faciliter le processus de recommandation, selon la manière dont ils sont formulés.

Nous devons bien commencer quelque part.

Le sénateur Kutcher : Je crois que c'est excellent.

Si je peux faire une observation et un commentaire à cet égard — ce n'est pas une recommandation — lorsque je lis tout cela — et c'est un terrain propice à être en désaccord sur tout — j'ai de la difficulté à comprendre où « communications » s'insère parce que je ne sais pas ce qu'il veut dire. Cela a été placé dans « la science, la technologie et les communications ». Je comprends très bien la correspondance entre les sciences et la technologie, mais je ne comprends pas où s'insèrent les communications. Je ne sais pas si le sénateur MacDonald a dit que les communications n'avaient pas leur place là-dedans. Je ne sais pas si le sénateur MacDonald et moi avons la même compréhension du terme « communications ».

J'apprécierais une précision sur ce que cela représente réellement afin que nous puissions mieux comprendre où pourraient s'inscrire les communications. C'est tout.

Le sénateur MacDonald : Selon mon expérience, les communications concernent la technologie et l'échange d'informations, et la manière dont la technologie affecte notre vie.

Dans toute la période passée au Comité des transports, la majeure partie de notre temps a été consacrée aux questions de transport; nous n'avons pas consacré beaucoup de temps aux questions de communications. Nous savons jusqu'à quel point cela est important aujourd'hui. La technologie, la connectivité, la communication et la circulation des informations sont si essentielles et dominantes. Nous n'avons pratiquement pas passé de temps sur ces questions au cours des 14 années pendant lesquelles je siégeais au comité; environ 80 % de notre temps était consacré aux questions de transport.

La présidente : Vous devez comprendre — et peut-être que le greffier peut approfondir ce que je vais dire — ce comité est un très vieux comité. Il a été créé, et cela fait longtemps que le Comité des transports et des communications existe. Au début de la Confédération, les communications se faisaient par courrier et par téléphone. Le nom du comité n'a pas changé depuis. Ces comités ont été créés au fil du temps, alors ils ont été examinés un peu... pouvez-vous ajouter quelque chose?

Adam Thompson, Clerk of the Committee: I think you covered it quite well. It's a historical element where communication was often related to transportation; the postal service followed the rail lines and things of that nature.

Things have clearly evolved in both aspects of that. There might be a better way of organizing the work, or it might continue to be a pair of related topics. Those are things you will need to consider.

Senator Batters: The last sentence of this Transport and Communications part says "Additionally, the reference to "telegraph" should be removed from the TRCM's website." I was asking our Library of Parliament analyst before because of a few comments made by different witnesses and also maybe members of this committee. They believe "telegraph" to be part of the mandate.

Is it part of the mandate or just on the website?

The Chair: It's not in the mandate. When we look at the mandate in the rules, it is very general. It is different on the website.

Erin Virgint, Analyst, Library of Parliament: On the website, it still mentions the telegraph for the committee, but in the rules it does not mention the telegraph anymore.

The Chair: We will leave it as it is for now and incorporate any mandate that will come up.

The next point in this report is to add a reconciliation lens. Some witnesses have noted that this should be a lens for all the committees. Is it agreeable that we leave it as is?

Senator Batters: I had a comment right before that section starts where it's says that the "following subject areas could be grouped together as standing committees," and the last one listed there was "Energy and Transport." I have a comment about that.

I don't recall that coming up at a meeting. Perhaps it did, maybe just once or something like that. It's "Energy and Transport," paragraph 23 on page 5. I recall hearing the other two, but I don't recall hearing the combination of energy and transport together. As the conversation just happened about the Transport Committee, having sat for a little while on parts of the Energy Committee, I know that's a very busy committee. I have occasionally subbed into the Transport Committee, and that's a very busy committee. To combine those two would not be solving a problem there. In fact, it could be making it worse. It seems like an unworkable solution, and I don't even recall it coming up.

Adam Thompson, le greffier du comité : Je crois que vous avez très bien couvert le sujet. Il s'agit d'un élément historique où la communication était souvent liée au transport. Le service postal suivait les lignes de chemin de fer et ce genre de choses.

Ces deux sujets ont clairement évolué. Il pourrait y avoir une meilleure façon d'organiser le travail ou cela pourrait continuer à être des sujets liés. Ce sont des choses dont vous devez tenir compte.

La sénatrice Batters : La dernière phrase de cette partie sur le transport et les communications indique « De plus, la référence au « télégraphe » devrait être retirée du site Web du Comité ». J'ai déjà posé la question à l'analyste de la Bibliothèque du Parlement en raison des commentaires des différents témoins et peut-être aussi des membres de notre comité. Ils estiment que le terme « télégraphe » fait partie du mandat.

Cela fait-il partie du mandat ou cela se trouve-t-il uniquement sur le site Web?

La présidente : Ce n'est pas dans le mandat. Lorsque nous examinons le mandat dans le Règlement, il est très général. C'est différent sur le site Web.

Erin Virgint, analyste, Bibliothèque du Parlement : Sur le site Web, il est encore fait mention du télégraphe pour le comité, mais dans le Règlement, il n'est plus question de télégraphe.

La présidente : Nous le laisserons tel quel pour l'instant et intégrerons tout mandat qui se présentera.

Le point suivant de ce rapport est d'ajouter une optique de réconciliation. Certains témoins ont fait remarquer qu'il devrait s'agir d'un objectif pour tous les comités. Sommes-nous d'accord pour le laisser tel quel?

La sénatrice Batters : J'ai fait un commentaire juste avant le début de cette section où il est dit qu'"il a été recommandé de regrouper les sujets ci-dessous au sein des mandats des comités permanents" et le dernier énuméré est « l'énergie et les transports ». J'ai un commentaire à présenter à ce sujet.

Je ne me souviens pas que cette question ait été soulevée lors d'une réunion. Peut-être l'a-t-elle été, peut-être juste une fois ou quelque chose comme ça. Il s'agit de l'"énergie et les transports", au paragraphe 23 à la page 5. Je me souviens d'avoir entendu les deux autres, mais je ne me souviens pas d'avoir entendu la combinaison de l'énergie et des transports. Comme la conversation vient d'avoir lieu au sujet du Comité des transports et puisque j'ai siégé à quelques reprises au Comité de l'énergie, je sais que c'est un comité très occupé. J'ai parfois siégé comme suppléante au Comité des transports, et c'est un comité très occupé. Les combiner ne résoudrait pas le problème. En fait, cela pourrait même l'aggraver. Cette solution semble

The Chair: Note 31 is there, and it says evidence on May 2, 2023. In parentheses it says that Senator Omidvar suggested that. Would you agree to remove that from the report, or would you like it to stay?

Senator Omidvar: I'm kind of lost here, chair.

Senator Batters: I didn't recall that, but Senator Omidvar, apparently that was your suggestion that energy and transport be combined. I don't recall that comment being made, but I just don't think it's a very workable solution.

Senator Omidvar: I know that I commented on science and technology being its own committee. Maybe the conversation led somewhere, but I'm happy if —

The Chair: To leave it like that?

Senator Omidvar: Are we amending the report? Are we reflecting on it?

The Chair: No, we are not amending. It's a draft.

Senator Omidvar: Well, then it's what we heard. If I said that, then —

Senator Batters: Aren't we able to make changes to this? It's not a finalized copy.

The Chair: I thought so. I thought we were able to make changes. The report summarizes evidence. Choices have been made when writing the report. It doesn't include all the evidence we received.

In the past, I have received some comments from members — like Senator Batters amended the first report — and we said, "members of the committee think." I thought — and I repeat again — that maybe members of the committee would like to have input on what we heard from our colleagues because it's a work-in-progress. If we want to do that, it would be a paragraph where "members of the committee think," to enlarge the report a bit. This is what we are doing.

Senator Busson: I agree with the approach that this should be what we heard and perhaps additional comments to stimulate further discussion with the whole Senate as the report lands in the Senate.

irréalisable, et je ne me souviens même pas qu'elle ait été évoquée.

La présidente : La note 31 est là, et elle indique témoignages le 2 mai 2023. Entre parenthèses, il est dit que la sénatrice Omidvar a proposé cela. Accepteriez-vous de retirer cette note du rapport, ou souhaitez-vous qu'elle soit conservée?

La sénatrice Omidvar : Je suis un peu perdue ici, madame la présidente.

La sénatrice Batters : Je ne m'en souviens pas, mais la sénatrice Omidvar a apparemment proposé que l'énergie et les transports soient combinés. Je ne me souviens pas que cette remarque ait été faite, mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'une solution très pratique.

La sénatrice Omidvar : Je sais que j'ai dit que les sciences et la technologie constituaient un comité à part entière. La conversation a peut-être abouti à quelque chose, mais je suis heureuse de...

La présidente : Le laisser ainsi?

La sénatrice Omidvar : Modifions-nous le rapport? Y refléchissons-nous?

La présidente : Non, nous ne sommes pas en train de le modifier. Il s'agit d'une ébauche.

La sénatrice Omidvar : Eh bien, c'est ce que nous avons entendu. Si j'ai dit ça, alors...

La sénatrice Batters : N'avons-nous pas la possibilité d'apporter des modifications? Il ne s'agit pas d'une version finale.

La présidente : C'est ce que je pensais. Je pensais que nous étions en mesure d'apporter des modifications. Le rapport résume les témoignages. Des choix ont été faits lors de la rédaction du rapport. Il n'inclut pas tous les témoignages que nous avons reçus.

Dans le passé, j'ai reçu des commentaires de la part des membres; par exemple, la sénatrice Batters a modifié le premier rapport, et nous avons dit « les membres du comité pensent ». J'ai pensé, et je le répète, que les membres du comité aimeraient peut-être avoir leur mot à dire sur ce que nous avons entendu de la part de nos collègues, quand il s'agit d'un travail en cours. Si nous voulons le faire, ce serait un paragraphe au sujet de ce que les membres du comité pensent, pour étoffer un peu le rapport. C'est ce que nous faisons.

La sénatrice Busson : Je suis d'accord avec l'approche selon laquelle il devrait s'agir de ce que nous avons entendu et peut-être aussi de commentaires supplémentaires pour alimenter une discussion plus approfondie avec l'ensemble du Sénat lorsque celui-ci le recevra.

I would just throw out a suggestion on this part, if it isn't in another part. I think we had a fairly fulsome discussion about the possibility of addressing an effective way to deal with special committees. Could we put just a note in here —

The Chair: Yes.

Senator Busson: — that this committee suggests that we discuss a way of getting special committees up and running when needed, something to that effect?

The Chair: Yes.

Senator Busson: If it's not available to us somewhere else, could we put it in this section as part of the report?

The Chair: Absolutely. Thank you very much.

Senator Cordy: Also, if it would make it easier, in 23 instead of saying "it was recommended," we could say "it was heard," and then we are saying what we heard rather than saying it was a recommendation.

The Chair: That's a good point.

Senator Cordy: We could then leave it in.

The Chair: Perfect.

Senator Batters: I agree that's a good point. The only thing is I think that Senator Omidvar said she doesn't remember saying that. Should we keep energy and transport in, just because then others may look at that later and say, "What? When was that said? What was behind it?" Maybe there is something to show about that, but I'm just wondering if that particular comment should be taken out.

An Hon. Senator: It was in the testimony, though.

Senator Batters: What does it say about it?

An Hon. Senator: It says May 2, 2023 —

Senator Batters: I'm asking the analyst if she has the backup.

Senator Omidvar: It was an evolving conversation with four of my colleagues. I should say, regardless of whether we keep it in or keep it out, you manage the testimony, you raise it for whatever reason, that's one thing; but I think we need to make some kind of conclusion, and from my point of view, the conclusion is that there is really no agreement at this point. Every suggestion was heard and we are documenting the suggestion. Every recommendation has a knock-on effect on other recommendations.

Je voulais simplement présenter une suggestion pour cette section, si elle ne figure pas dans une autre section. Je pense que nous avons eu une discussion assez complète sur la possibilité de trouver un moyen efficace de traiter les comités spéciaux. Pourrions-nous simplement ajouter une note ici...

La présidente : Oui.

La sénatrice Busson : ... selon laquelle le comité propose que nous discutions d'un moyen de mettre en place des comités spéciaux au besoin, quelque chose comme ça?

La présidente : Oui.

La sénatrice Busson : S'il ne figure pas ailleurs, pourrions-nous l'inclure dans cette section en tant que partie du rapport?

La présidente : Tout à fait. Merci beaucoup.

La sénatrice Cordy : De plus, si cela peut faciliter les choses, au lieu de dire au paragraphe 23 « il a été recommandé », nous pourrions dire « il a été entendu », ce qui permettrait de dire ce que nous avons entendu plutôt que de dire qu'il s'agit d'une recommandation.

La présidente : C'est un bon point.

La sénatrice Cordy : Nous pourrions alors le laisser en place.

La présidente : Parfait.

La sénatrice Batters : Je conviens que c'est un bon point. La seule chose, c'est que je pense que la sénatrice Omidvar a dit qu'elle ne se souvenait pas d'avoir dit cela. Devrions-nous conserver l'énergie et les transports, simplement parce que d'autres pourraient regarder cela plus tard et dire « Quoi? Quand cela a-t-il été dit? Pourquoi? » Il y a peut-être quelque chose à faire à ce sujet, mais je me demande simplement si ce commentaire devrait être supprimé.

Une voix : Ça figurait pourtant dans le témoignage.

La sénatrice Batters : Que dit-on à ce sujet?

Une voix : Il est indiqué le 2 mai 2023...

La sénatrice Batters : Je demande à l'analyste si elle a la sauvegarde.

La sénatrice Omidvar : Il s'agissait d'une conversation en cours avec quatre de mes collègues. Je dois dire que, indépendamment du fait que nous gardions ou non le témoignage, vous en parlez, vous le soulevez pour une quelconque raison, c'est une chose. Cependant, je pense que nous devons tirer une conclusion, et de mon point de vue, la conclusion est qu'il n'y a pas vraiment d'accord à ce stade. Toutes les suggestions ont été entendues, et nous les consignons. Chaque recommandation a des répercussions sur d'autres recommandations.

At this point, I can see there are vested interests in keeping things the way they are. Some people don't want committees to be merged with other committees. Some committees want their mandate expanded. All of this has repercussions, so maybe we can make a concluding statement —

The Chair: I think that's very wise.

Senator Omidvar: — about the lack of consensus.

The Chair: At least we can make this comment, and we can also say that it is approved that there's a revision, some kind of change in the structure of the committee that proves it, but there's a lot of the opinion on that and that choices will have to be made. Something very large, and who will make the change, we'll see.

So with the reconciliation lens, nothing to add?

Senator Yussuff: I ask this mostly out of ignorance, so please excuse my ignorance. It's a fairly comprehensive document. A lot of debate and discussion has gone into putting it together. Like all good work, at some point this has to go someplace. Political masters will have to look at it and groups will evaluate their desire to see this as a comprehensive review of the Senate structure and committee work and what have you.

My only worry in the context of our time is that if we're simply spinning our wheels on the same thing that you've already gone through with very exhaustive discussion, I'm not sure what our value might be at the end of the day. It's a good document, given the comprehensive discussion that has happened. The larger question is, where is this likely to go next, and more importantly, how can we contribute to that discussion? It's not going to be here, to be totally frank.

As much as this might be a package that people may want to think of, it may not end up with the same political recognition when it goes someplace else. I'm trying to understand that, recognizing the important work has been done.

The Chair: The Rules Committee is the place where all those things are discussed. The Rules Committee is one of those committees that does not have an order of reference. We are the masters of what we want to do.

For instance, just to give you some comparison, in the House of Commons, there are rules for the Rules Committee. They review their Rules each year. They ask: Is there a rule you want to review? They review it and arrive at recommendations.

À ce stade, je peux voir qu'il y a un intérêt à maintenir les choses telles qu'elles sont. Certaines personnes ne veulent pas que les comités soient fusionnés avec d'autres comités. Certains comités veulent que leur mandat soit élargi. Tout cela a des répercussions, alors peut-être pourrions-nous faire une déclaration finale...

La présidente : Je pense que c'est très sage.

La sénatrice Omidvar : ... au sujet de l'absence de consensus.

La présidente : Au moins, nous pouvons présenter ce commentaire, et nous pouvons également dire qu'il est approuvé qu'il y ait une révision, une sorte de changement dans la structure du comité qui le prouve, mais il y a beaucoup d'opinions à ce sujet, et des choix devront être faits. Il s'agit de quelque chose de très large, et nous verrons qui effectuera le changement.

Y a-t-il quelque chose à ajouter dans l'optique de la réconciliation?

Le sénateur Yussuff : Je pose cette question principalement par ignorance, veuillez donc me pardonner. Il s'agit d'un document assez complet. Il a fait l'objet de nombre de débats et de discussions. Comme tout bon travail, il faudra bien qu'à un moment donné, il aboutisse. Les dirigeants politiques devront l'examiner, et les groupes évalueront leur souhait de voir ce document comme un examen complet de la structure du Sénat, du travail des comités et ainsi de suite.

Ma seule inquiétude dans le contexte actuel est que si nous ne faisons pas que tourner en rond sur un sujet qui a déjà été abordé de façon très exhaustive, je ne suis pas sûr de ce que nous pourrions apporter de plus en fin de compte. Il s'agit d'un bon document, compte tenu de la discussion approfondie qui a eu lieu. La question plus vaste est de savoir quelle sera la prochaine étape et, fait plus important encore, comment nous pouvons contribuer à cette discussion. Pour être tout à fait franc, ça ne se passera pas ici.

Même s'il s'agit d'un ensemble auquel les gens peuvent vouloir réfléchir, il ne recevra peut-être pas la même reconnaissance politique lorsqu'il se trouvera ailleurs. J'essaie de comprendre cela, étant donné qu'un travail important a été fait.

La présidente : C'est le Comité du Règlement qui aborde toutes ces questions. Le Comité du Règlement est l'un des comités qui n'ont pas d'ordre de renvoi. Nous sommes maîtres de ce que nous voulons faire.

Par exemple, pour vous donner une comparaison, à la Chambre des communes, il y a un règlement pour le Comité du Règlement. Le Règlement est révisé chaque année. On se demande s'il y a une disposition particulière à examiner. Le

We are the committee that recommends changes in our Rules and procedure to the Senate as a whole. We have started this process of reviewing the committee work because there is a lot of frustration — some very small, but some bigger. It goes from one point where we cannot study important or actual things to the other extreme, which is that some committees only do legislative work and they don't have time to concentrate on research.

There are a lot of issues that have been raised regarding the scheduling of committees, too many members, not enough members, representation and so forth. So we have started a review of our Rules and process, and the methodology we took was, first, to hear from the chair and deputy chair of each committee. Now we have this summary of evidence, and the question is, will we be able to arrive at some kind of a vision to propose? Do we want to work on that? Do we want to suggest some changes?

That's why my puzzle was how to start the conversation. The way to start that conversation was, I thought, to go through the evidence so at least we'll have a report on the evidence. If we cannot add any value, we will go to other pages — I think we may have other values to other points, but for the moment, I don't know if it's clarified for you, senator, the purpose of what we're doing. We are the Rules Committee, and we can propose any changes on our Rules on this, if needed, or the process.

Senator Saint-Germain: I would suggest that we have a report that is on what we've heard, but the role of this committee is also to make recommendations. We may have a report that the majority of the members would agree with, and we could have dissidents, a minority of colleagues. But I believe we need to make recommendations to the chamber, and then the chamber will discuss. Otherwise, it will be, at the very least, the second time in a row that we table a report with no recommendations and then we discuss it in the chamber and it goes nowhere.

I do believe that we need to take the testimony and make recommendations on the key issues. It is our mandate to do so.

The Chair: This is the whole purpose of the exercise.

On page 5, the “Reconciliation Lens.” Do we leave it as it is for the report? Okay.

comité en fait l'examen, et des recommandations sont présentées.

Nous sommes le comité qui recommande des modifications de notre règlement et de notre procédure au Sénat dans son ensemble. Nous avons entamé ce processus d'examen du travail des comités parce qu'il y a beaucoup de frustrations, certaines très petites, mais d'autres plus grandes. Cela a atteint un point où nous ne pouvons pas étudier des choses importantes ou réelles, et à l'opposé, certains comités ne font que du travail législatif et n'ont pas le temps de se concentrer sur la recherche.

De nombreuses questions ont été soulevées concernant le calendrier des travaux des comités, le nombre trop élevé ou insuffisant de membres, la représentation, etc. Nous avons donc amorcé un examen de notre règlement et de nos procédures, et la méthodologie que nous avons adoptée a consisté, dans un premier temps, à entendre le président et le vice-président de chaque comité. Nous disposons à présent d'un résumé des témoignages, et la question est de savoir si nous serons en mesure de proposer une sorte de vision. Voulons-nous y travailler? Voulons-nous proposer des changements?

C'est pourquoi je me suis demandé comment entamer la conversation. J'ai pensé que la façon de lancer cette conversation était de passer en revue les témoignages afin d'avoir au moins un rapport sur les témoignages. Si nous ne pouvons pas apporter de valeur, nous passerons à d'autres pages. Je pense que nous pouvons ajouter de la valeur à d'autres regards, mais pour l'instant, je ne sais pas si notre objectif a été clarifié pour vous, sénatrice. Nous sommes le Comité du Règlement et nous pouvons proposer toute modification de notre règlement à ce sujet ou en ce qui concerne la procédure.

La sénatrice Saint-Germain : Je suggérerais que nous produisions un rapport sur ce que nous avons entendu, mais le rôle de notre comité est aussi de présenter des recommandations. Nous pourrions rédiger un rapport avec lequel la majorité des membres seraient d'accord, et nous pourrions avoir des dissidents, une minorité de collègues. Cependant, je pense que nous devons faire des recommandations à la Chambre, dont, ensuite, la Chambre discutera. Sinon, ce sera, au minimum, la deuxième fois que nous déposons un rapport sans recommandations, que nous en discutons à la Chambre et que cela ne mène nulle part.

Je pense que nous devons tenir compte des témoignages et formuler des recommandations sur les questions clés. C'est notre mandat.

La présidente : C'est là le but de l'exercice.

Passons maintenant à « Optique de la réconciliation », à la page 5. Devons-nous le laisser tel quel pour le rapport? D'accord.

We have “Communication Between Chairs” on page 6. Some witnesses recommended that the chairs could meet to be able to exchange what we do in committees. Personally, I don’t agree with that recommendation. We could meet otherwise, and in each group, members of the committee report to their groups what they are doing. I don’t think we need a specific communication between the chairs of the committees. That is my opinion.

I agree with 27, so I will leave it as it is for me.

Senator Cordy: I agree with 27 too, but I think that we have to put both in just to report what we heard.

The Chair: Exactly. So we will leave it like that.

Senator Cordy: Yes, that’s what I’m saying.

The Chair: I won’t read what is there under “Orders of Reference,” but that was an interesting discovery about the functioning of committees, about how committees work with orders of reference. Some committees go and get a specific order of reference when they do specific studies, and other committees have a general order of reference and they do specific studies.

The only way I can reconcile those differences is that perhaps some committees want to travel and they need a specific order of reference for a specific study to travel. But maybe not.

Should we say something about that? Should it be clear that every committee should get an order of reference when they start a study? What do you want to add to this number 4?

Senator Ringuette: Again, I find that we’re mixing apples and oranges. You’re asking questions and you want us to make recommendations, but I don’t think that we’re at that phase.

The Chair: Okay.

Senator Ringuette: The Senate as a whole should know and understand what each committee is working on. We refer legislation, for example. This issue of general reference is, in my point of view, kind of an additional definition of their mandate, and there should not be general motions. This is an absurdity.

We need for the Senate as a whole to understand what the committees are doing. Some members who are not on the committee might want to participate in those discussions and studies.

Passons à « Communication entre les présidents », à la page 6. Certains témoins ont proposé que les présidents se rencontrent afin d’échanger sur ce que nous faisons dans les comités. Pour ma part, je ne suis pas d’accord avec cette recommandation. Nous pourrions nous réunir d’une autre façon, et dans chaque groupe, les membres du comité font rapport à leurs groupes sur ce qu’ils font. Je ne pense pas que nous ayons besoin d’une communication entre les présidents des comités. C’est mon avis.

Je suis d’accord avec le paragraphe 27, donc je vais laisser les choses telles qu’elles sont.

La sénatrice Cordy : Je suis également d’accord avec le paragraphe 27, mais je pense qu’il faut ajouter les deux pour faire rapport sur ce que nous avons entendu.

La présidente : Exactement. Nous laissons donc les choses telles quelles.

La sénatrice Cordy : Oui, c’est ce que je dis.

La présidente : Je ne lirai pas ce qui se trouve sous la rubrique « Ordres de renvoi », mais c’était une découverte intéressante concernant le fonctionnement des comités, la façon dont les comités travaillent avec des ordres de renvoi. Certains comités obtiennent un ordre de renvoi spécifique lorsqu’ils réalisent des études, tandis que d’autres comités ont un ordre de renvoi général et réalisent des études spécifiques.

La seule façon dont je peux concilier ces différences, c’est en tenant compte du fait que certains comités veulent voyager et qu’ils ont besoin d’un ordre de renvoi pour une étude spécifique afin de pouvoir voyager, mais ce n’est peut-être pas le cas.

Devrions-nous dire quelque chose à ce sujet? Faut-il préciser que chaque comité doit obtenir un ordre de renvoi lorsqu’il entame une étude? Que voulez-vous ajouter au numéro 4?

La sénatrice Ringuette : Encore une fois, je trouve que nous mélangeons les pommes et les oranges. Vous posez des questions et vous voulez que nous fassions des recommandations, mais je ne pense pas que nous en soyons à ce stade.

La présidente : D’accord.

La sénatrice Ringuette : Le Sénat devrait savoir et comprendre ce sur quoi chaque comité travaille. Par exemple, nous examinons la législation. Cette question d’ordre de renvoi général est, à mon avis, une sorte de définition supplémentaire du mandat, et il ne devrait pas y avoir de motions générales. C’est une absurdité.

Il faut que le Sénat dans son ensemble comprenne ce que font les comités. Certains membres qui ne font pas partie du comité pourraient vouloir participer à ces discussions et à ces études.

This issue of a general order of reference should not at all be presented to Senate. Not at all. This is a story for chaos. Then we question why there are some committees doing studies that are under the mandate of other committees.

By having an even playing field, this would clarify the situation for all senators. I would say, for example, that in recent weeks, the Senate Banking Committee has kind of decided that it would do a study on housing. My argument is that it's not under the mandate of the Banking Committee. As far as I'm concerned, it's under the mandate of Social Affairs. I've asked the chair of BANC to at least meet with the chair of SOCI to clarify the issue, and there is no meeting as of yet.

The committees have their mandates as are identified in the Rules, period. Then if they want to undertake a special study, they move forward with a motion in the Senate Chamber.

The Chair: So would you add some remarks in this report, or should we leave it like it is for the moment?

Senator Ringuette: Again, Madam Chair —

The Chair: Okay. I understand.

Senator Ringuette: My understanding is that we will submit what we heard and our next report will provide specific recommendations.

[*Translation*]

The Chair: “Membership,” at page 6, is a broad heading. Committee composition is included in “membership”.

[*English*]

It is the number of members per committee. Do we leave it as it is?

[*Translation*]

Yes, I understand. The same goes for “representation”.

[*English*]

Senator Batters: In paragraph 39, the second bullet speaks about the Energy and Environment Committee. It says that it lacks representation from Atlantic Canada. I think it's appropriate to put “at times.”

Cette question d'un ordre de renvoi général ne devrait absolument pas être présentée au Sénat. Pas du tout. C'est chaotique. Ensuite, nous nous demandons pourquoi certains comités effectuent des études qui relèvent du mandat d'autres comités...

En mettant tout le monde sur un pied d'égalité, cela clarifierait la situation pour tous les sénateurs. Je dirais, par exemple, qu'au cours des dernières semaines, le Comité sénatorial permanent des banques a en quelque sorte décidé qu'il réaliserait une étude sur le logement. À mon avis, cela ne relève pas du mandat du Comité des banques. En ce qui me concerne, cela relève du mandat du Comité des affaires sociales. J'ai demandé à la présidente du Comité des banques de rencontrer au moins la présidente du Comité des affaires sociales pour clarifier la question, mais aucune réunion n'a encore eu lieu.

Les comités ont les mandats tels qu'ils sont définis dans le Règlement, un point c'est tout. Ensuite, s'ils veulent entreprendre une étude spéciale, ils le font au moyen d'une motion dans la salle du Sénat.

La présidente : Auriez-vous l'intention d'ajouter quelques remarques à ce rapport ou devrions-nous le laisser tel quel pour l'instant?

La sénatrice Ringuette : Encore une fois, madame la présidente...

La présidente : D'accord, je comprends.

La sénatrice Ringuette : Si j'ai bien compris, nous présenterons ce que nous avons entendu, et notre prochain rapport contiendra des recommandations spécifiques.

[*Français*]

La présidente : « Membership » à la page 6, c'est un gros titre. Dans le « membership », c'est la composition des comités.

[*Traduction*]

Il s'agit du nombre de membres par comité. Faut-il le laisser tel quel?

[*Français*]

Oui, c'est ce que je comprends. « Représentation », c'est la même chose.

[*Traduction*]

La sénatrice Batters : Au paragraphe 39, le deuxième point concerne le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Il est indiqué dans la version anglaise qu'il y a une sous-représentation du Canada atlantique. Je pense qu'il convient d'ajouter « parfois ».

Also, as I recall mentioning at that committee, previously that committee has also lacked representation at times from Western Canada. That was actually part of the reason that I got put on that committee; it was to deal with one particular study.

You might just put “at times” at the start of it, and then “lacks representation from Atlantic Canada and Western Canada,” or something like that.

Senator Wells: Senator Batters makes a good point. I recently went on that committee as the Atlantic, but I don’t wear that hat. I go there as someone who is interested in the topic.

If we start to carve and consider the different variations and categories that need to be, should be, might be considered for every committee, then we’d look at regional representation, gender, language, political affiliation. Perhaps we’d look at age, legislative experience, expertise. There are all kinds of things. And there is also interest. Sometimes there is not an interest to sit on a committee. Sometimes there is great interest by individuals to sit on a committee.

It’s good territory for discussion, but it’s not good territory for a recommendation or a mandate that would direct something like that.

Senator Kutcher: One thing that I didn’t see here — maybe this is not the right place, but I think it is — is unaffiliated senators and appointment to committees for unaffiliated senators. The process currently goes through the recognized groups, but we do have some unaffiliated senators.

I’d like to raise that, because I saw it was omitted from the report. I think we should grapple with how to deal with that issue.

The Chair: That’s a good point. Maybe we should have something in the report or at least question the position, the role and how we deal with unaffiliated senators. It can be great numbers at times. It could be eight unaffiliated senators that could exist.

Senator Busson: I don’t mean to wordsmith, but in 39, as I read it, it says “there are meaningful gaps.” To me, “meaningful” is a positive-sounding word. Could we say “significant”?

The Chair: Perfect.

Senator Busson: One of the concerns I have — it is more appropriate in another place — is around Monday meetings. It’s very difficult for people from the West Coast to attend Monday

Par ailleurs, comme je me souviens de l’avoir mentionné à ce comité, celui-ci a parfois été sous-représenté dans l’Ouest canadien. C’est en fait l’une des raisons pour lesquelles j’ai été nommée au sein de ce comité. C’était pour traiter d’une étude particulière.

Pourriez-vous simplement ajouter « parfois » au début, puis « il y a une sous-représentation du Canada atlantique et de l’Ouest », ou quelque chose comme ça?

Le sénateur Wells : La sénatrice Batters soulève un bon point. J’ai récemment participé à ce comité en tant que représentant de l’Atlantique, mais je n’assume pas ce rôle. J’y participe en tant que personne intéressée par le sujet.

Si nous commençons à réfléchir aux différentes variantes et catégories qui doivent ou devraient être envisagées pour chaque comité, nous devrions nous intéresser à la représentation régionale, au genre, à la langue et à l’affiliation politique. Nous pourrions aussi nous intéresser à l’âge, à l’expérience législative et à l’expertise. Il y a toutes sortes de choses. Et il y a aussi l’intérêt. Parfois, il n’y a pas d’intérêt à siéger à un comité. Parfois, les gens ont un grand intérêt à être membres d’un comité.

C’est un bon terrain de discussion, mais ce n’est pas un bon terrain pour une recommandation ou un mandat qui prescrirait quelque chose comme ça.

Le sénateur Kutcher : Une chose que je n’ai pas vue ici — peut-être que ce n’est pas le bon endroit, mais je pense que ça l’est — concerne les sénateurs non affiliés et la nomination de sénateurs non affiliés au sein des comités. Le processus passe actuellement par les groupes reconnus, mais nous avons quelques sénateurs non affiliés.

J’aimerais soulever cette question, car j’ai vu qu’elle avait été omise dans le rapport. Je pense que nous devrions nous pencher sur la manière de traiter cette question.

La présidente : C’est un bon point. Peut-être devrions-nous inclure quelque chose dans le rapport ou au moins remettre en question la position, le rôle et la manière dont nous traitons les sénateurs non affiliés. Les chiffres peuvent parfois être très élevés. Il pourrait s’agir de huit sénateurs non affiliés.

La sénatrice Busson : Je n’ai pas l’intention de pinballer, mais au paragraphe 39, selon ce que je lis, il est indiqué en anglais « there are meaningful gaps ». À mes yeux, « meaningful » semble positif. Pourrions-nous plutôt dire « significant »?

La présidente : Parfait.

La sénatrice Busson : L’une de mes préoccupations, et elle conviendrait le mieux à un autre endroit, concerne les réunions du lundi. Il est très difficile pour les personnes de la côte Ouest

meetings, even in hybrid, because we're usually in the air at about four o'clock in the afternoon.

The Chair: Expertise of members.

Senator Batters: Paragraph 45 says "... it can be beneficial to have members with constitutional and legal expertise serving on each committee . . ." to ensure that these particular implications are considered.

There are only so many of us, so to say that not only would it be helpful if we sat on the Legal Committee, which is a very busy committee, but, "Can you also go on sit on these five committees?" I just find that to be a completely unworkable suggestion. Frankly, most bills that have significant constitutional and legal implications should be going, at least in part, to the Legal Committee. That's why we sometimes just get a part of a bill referred to us, a part that has constitutional and legal implications, even if the main theme of the bill is at a different committee.

The Chair: Do you want to change something?

Senator Batters: Well, perhaps there could be a part added.

The Chair: At the end?

Senator Batters: Yes, in 47. Part of the comment that I made earlier is there, but just add in that there are only so many senators with this type of expertise, and that could be unworkable.

The Chair: Perfect. Moving to "Meeting Schedule."

Senator Black: The very last line, to allow for "committee meetings." I think it just clarifies. It says "meetings." I'm wordsmithing.

The Chair: Which paragraph?

Senator Black: Its 48. To allow for "committee meetings."

The Chair: Perfect. On the Monday meetings on page 9, do you have other comments or do you think it's okay?

Senator Batters: Paragraph 52 would be the point to make that. I believe that I had made the comment that we had not heard from either a current or former opposition leader or government leader with evidence as to why that could be an important tool to have for either the opposition or the

d'assister aux réunions du lundi, même de façon hybride, parce que nous sommes généralement dans les airs vers 16 heures.

La présidente : Expertise des membres.

La sénatrice Batters : Le paragraphe 45 indique « ... chaque comité ait des membres ayant une expertise en affaires juridiques et constitutionnelles » afin de garantir que les répercussions à ce chapitre sont prises en considération.

Nous ne sommes pas nombreux, alors dire que non seulement il serait utile que nous siégeons au Comité des affaires juridiques, qui est un comité très occupé, mais aussi nous demander si nous pourrions également siéger à cinq autres comités, je trouve que c'est tout à fait irréalisable. Franchement, la plupart des projets de loi qui entraînent des répercussions constitutionnelles et juridiques importantes devraient être soumis, au moins en partie, au Comité des affaires juridiques. C'est pourquoi nous sommes parfois saisis d'une partie du projet de loi, une partie qui a des répercussions constitutionnelles et juridiques, même si le thème principal du projet de loi relève d'un autre comité.

La présidente : Voulez-vous changer quelque chose?

La sénatrice Batters : Peut-être pourrait-on y ajouter une partie.

La présidente : À la fin?

La sénatrice Batters : Oui, au paragraphe 47. Une portion de la remarque que j'ai présentée plus tôt s'y retrouve, mais il suffit d'ajouter qu'il n'y a qu'un nombre limité de sénateurs possédant ce type d'expertise, et que cela pourrait être irréalisable.

La présidente : Parfait. Passons maintenant à « Horaire des réunions ».

Le sénateur Black : Il est écrit à la toute dernière ligne « Autorisant la tenue de réunions pendant une séance ». Je propose d'ajouter « de comités », histoire de clarifier les choses. On dit seulement « réunions ». Je préciserais le libellé.

La présidente : Quel paragraphe?

Le sénateur Black : Il s'agit du paragraphe 48, « Autorisant la tenue de réunions de comités pendant une séance ».

La présidente : Parfait. En ce qui concerne les réunions du lundi, à la page 10, avez-vous d'autres commentaires ou pensez-vous que c'est bon?

La sénatrice Batters : Le paragraphe 52 serait l'endroit idéal pour le faire. Je crois que j'ai dit que nous n'avions pas entendu le chef de l'opposition ou du gouvernement, actuel ou ancien, expliquer pourquoi il pourrait s'agir d'un outil important pour l'opposition, le gouvernement ou les deux. Si nous envisageons

government or both. If we're going to talk about having a rule change, it's at least important to note that we did not have that testimony.

The Chair: We will put that in. And "Tuesday Evening Meetings."

Senator Batters: This applies in a few different parts, but when we're talking about the possibility of having committee meetings during Senate sittings, I want to point out the difference. I don't think we had testimony about this, but I would like for people to be aware of the significant difference that there is.

When they were setting up committees and the structure of the Senate and the House of Commons, a big factor in that was the deliberate choice the Senate made — I believe we heard testimony about this — that for the most part, Senate committees would sit when the Senate is not sitting, partly because of the lesser number of parliamentarians, partly because it was desired that there be more comprehensive, lengthier studies and time for committee study here than in the House of Commons. In the House of Commons, they are, of course, very consumed with getting re-elected and politics and all of those kinds of things. As a result, the House of Commons generally has much longer sitting hours during the week. In fact, if you just look at an average week, I think it's something like 35 hours of House of Commons sitting time in a normal week. It's 10 hours in a normal week for the Senate.

The House of Commons committees do commonly sit during times when the House of Commons is sitting. Of course, they have three times the number of members, or more at times when we have some vacancies. Also, there's that deliberate choice that was made for the Senate to not be sitting.

I believe that it's important. When the Senate Chamber is sitting, there are often important parts where, because we've studied a particular matter at a committee or because we may know something about it, it's important that we be in there to hear and participant in that discussion in the chamber, as well as important times in committees. I think that is an important thing to keep in mind when there are comments made that we can sit when the Senate is sitting.

We already don't sit a lot of hours, especially comparatively to the House of Commons. We shouldn't make the comparison that the House of Commons does sit during committees. But that's why; it was a deliberate choice that was made.

The Chair: We will add something along those lines.

Moving to "Wednesday Evening Meetings."

de modifier le Règlement, il est très important d'au moins noter que nous n'avons pas reçu ce témoignage.

La présidente : Nous l'ajouterons. Passons maintenant à « Réunions du mardi soir ».

La sénatrice Batters : Cela s'applique à différentes parties, mais lorsque nous parlons de la possibilité d'organiser des réunions de comités pendant les séances du Sénat, je tiens à souligner la différence. Je ne pense pas que nous ayons entendu des témoignages à ce sujet, mais je voudrais que les gens soient conscients de la différence importante qu'il y a.

Lors de la mise en place des comités et de la structure du Sénat et de la Chambre des communes, un facteur important a été le choix délibéré que le Sénat a fait. Je crois que nous avons entendu un témoignage à ce sujet selon lequel, pour l'essentiel, les comités du Sénat siégeraient lorsque le Sénat ne siège pas, en partie à cause du nombre inférieur de parlementaires, en partie parce que l'on souhaitait que les études soient plus exhaustives et plus longues et que les comités disposent de plus de temps que ceux de la Chambre des communes pour étudier les questions qui leur sont présentées. À la Chambre des communes, les députés sont, bien sûr, très occupés par leur réélection, la politique et toutes ces choses. Par conséquent, les heures de séance de la Chambre des communes sont généralement beaucoup plus longues en semaine. En fait, si l'on considère une semaine moyenne, je pense qu'il y a environ 35 heures de séance par semaine régulière pour la Chambre des communes. Pour le Sénat, c'est 10 heures par semaine.

Les comités de la Chambre des communes siègent généralement en même temps que la Chambre des communes. Bien entendu, ils comptent trois fois plus de membres, voire plus, alors que certains de nos sièges sont vacants. Par ailleurs, le Sénat a délibérément choisi de ne pas siéger.

Je pense que c'est important. Lorsque le Sénat siège, il y a souvent des moments importants où, parce que nous avons étudié une question particulière en comité ou parce que nous connaissons quelque chose à ce sujet, il est important que nous soyons présents pour entendre les discussions au Sénat et y participer; à d'autres moments, il est important de participer aux travaux du comité. Je pense que c'est une chose importante à garder à l'esprit lorsque l'on dit que nous pouvons siéger en même temps que le Sénat.

Déjà, nous ne siégeons pas beaucoup d'heures, surtout comparativement à la Chambre des communes. Nous ne devrions pas faire la comparaison avec la Chambre des communes qui siège pendant les travaux des comités. C'est pourquoi c'est un choix délibéré qui a été fait.

La présidente : Nous ajouterons quelque chose à ce sujet.

Passons maintenant à « Réunions du mercredi soir ».

Senator Batters: I have a brief point. I see the comment made that it was mentioned during the study that some committees that meet Wednesdays at 4:15 are occasionally delayed due to deferred votes. That word was changed from “often” to “occasionally,” which is good, because having sat on a Legal Committee on Wednesday at 4:15, I have to say that it’s actually fairly rare. I think that anybody who sits in that kind of a committee would know that the Wednesday issue is generally much less of an issue than a Tuesday evening meeting would be.

I don’t know if an additional comment needs to be made to draw that out a bit, but it would be very rare that a Wednesday would be interrupted by a sitting or a vote. Sometimes when it’s a vote, it’s just a matter of delaying it or having a bit of an adjournment in the committee meeting before a vote, and then the committee restarts afterwards.

The Chair: Frequency of meetings, which is on page 10 and 11. Are you okay with what is written there?

With the rotation of the schedule, this is also what we heard. Nothing to add on that?

Senator Saint-Germain: It’s very focused, but I remember one witness who suggested that the rotation be made on the basis of the duration of a Parliament. I don’t see that we have highlighted this, and I believe that is important.

The Chair: We’ll add a remark on that.

Page 12, we have “Additional Meeting Times.”

Senator Batters: Just a brief comment about paragraph 69, where it says, “. . . used for important business and provides some flexibility in senators’ rigid schedules.” I believe I also mentioned the opportunity for preparation, to have that two-hour break, which might be your only two-hour time frame during the day when you can actually prepare for, perhaps, a speech later that night or something like that. Maybe add that comment in as well about flexibility and opportunity for preparation. It doesn’t have to be committee, but speeches or something like that.

Senator Cordy: I agree with you.

Senator Busson: I’m looking at paragraph 67. It talks about the recommendation to be raised that the two-hour dinner break be considered for Tuesday evening meetings. My name is beside that. I don’t know how that got misconstrued or if I misspoke, but I don’t agree with the two-hour break on Tuesdays. It makes me crazy to waste that amount of time, if you could take my name off of that. Thank you.

La sénatrice Batters : J’ai une brève remarque. Je vois le commentaire selon lequel il a été mentionné au cours de l’étude que les réunions prévues les mercredis à 16 h 15 sont parfois retardées en raison de votes différés. Le mot a été changé de « souvent » à « parfois », ce qui est une bonne chose, car ayant siégé à un Comité des affaires juridiques le mercredi à 16 h 15, je dois dire que c’est en fait assez rare. Je pense que quiconque siège à ce genre de comité sait qu’une réunion le mercredi est généralement beaucoup moins problématique qu’une réunion du mardi soir.

Je ne sais pas s’il faut faire un commentaire supplémentaire pour approfondir un peu cela, mais il serait très rare qu’une réunion le mercredi soit interrompue par une séance ou par un vote. Parfois, lorsqu’il s’agit d’un vote, il suffit simplement de le retarder ou d’ajourner un peu la réunion du comité avant le vote, puis le comité reprend ses travaux après.

La présidente : Fréquence des réunions, qui se trouve à la page 11. Êtes-vous d’accord avec ce qui est écrit là?

Avec l’horaire rotatif, c’est aussi ce qu’on a entendu. Rien à ajouter là-dessus?

La sénatrice Saint-Germain : C’est très ciblé, mais je me souviens d’un témoin qui suggérait que la rotation se fasse en fonction de la durée d’une législature. Je ne pense pas que nous l’ayons souligné, et je crois que c’est important.

La présidente : Nous ajouterons une remarque à ce sujet.

À la page 12, nous avons « Autres heures de réunion ».

La sénatrice Batters : Juste un bref commentaire au sujet du paragraphe 69, où il est écrit : « [...] utilisée pour des affaires importantes et offre une certaine souplesse aux sénateurs dans leurs horaires stricts. » Je crois avoir également mentionné la possibilité de se préparer, d’avoir cette pause de deux heures, qui pourrait être la seule période de deux heures dans la journée pendant laquelle vous pouvez réellement vous préparer, peut-être, pour un discours plus tard dans la soirée ou quelque chose du genre. On pourrait peut-être ajouter aussi ce commentaire sur la souplesse et les possibilités de préparation. Il n’est pas nécessaire que ce soit pour un comité, mais pour des discours ou quelque chose comme ça.

La sénatrice Cordy : Je suis d’accord avec vous.

La sénatrice Busson : Je regarde le paragraphe 67. Il y est recommandé que la pause-repas de deux heures soit envisagée pour les réunions du mardi soir. Mon nom est à côté. Je ne sais pas comment cela a été mal interprété ou si je me suis mal exprimée, mais je ne suis pas d’accord en ce qui concerne la pause de deux heures le mardi. Cela me rend folle de perdre autant de temps. Pourriez-vous retirer mon nom? Merci.

The Chair: Next are “Workload” and “Distribution of Legislative Work.” Are we okay with that? It goes from page 12 to 13.

And then “Creation of Subcommittees to Distribute Work.” That’s also fine?

Next is “Vacancies in the Senate.”

Senator Cordy: It has changed.

The Chair: I know. That’s why everyone is on their phone. There are five new senators.

“Committee Business” is on page 14, and “Travel.”

Senator Black: I’m looking at number 85. Did somebody suggest that non-members be permitted to travel? I don’t recollect that. I’m not saying they didn’t. But who would we ever want to send who would be non-members?

The Chair: Besides the clerks?

Ms. Virgint: It was recommended to ensure regional representation sometimes on committee travel to allow for an additional member to go.

Senator Black: Thank you.

Senator Batters: I think we were meaning that if a committee was going to Nova Scotia or something like that and other Nova Scotian senators may want to go.

Senator Black: I read it differently. I apologize. I thought, oh, somebody off the street. Thank you.

The Chair: Now we have “Witness Selection,” pages 14 to 15.

Senator Kutcher: One of the things we could do is flesh it out a bit in terms of how to think about accessing independent expert witnesses as opposed to trying to get witnesses who support a particular perspective.

There are organizations in Canada, such as the Council of Canadian Academies, the Royal Society, Canadian Academy of Health Sciences, et cetera, that are replete with the best and brightest in this country, yet I don’t think they’re ever asked for witnesses. They could certainly do a great job of providing witnesses in many different areas. I think we need to reflect that there are pools of experts in Canada that traditionally have not been asked to provide witnesses. I think we do Canadians a disservice if we constantly go back to the old way of choosing witnesses instead of using the very best independent people. I would like to see something like that acknowledged here.

La présidente : Viennent ensuite « Charge de travail » et « Distribution du travail législatif ». Êtes-vous d’accord? Ces points se trouvent aux pages 12 et 13.

Et puis « Création de sous-comités pour répartir le travail ». C’est bien aussi?

Vient ensuite « Sièges vacants au Sénat ».

La sénatrice Cordy : Cela a changé.

La présidente : Je sais. C’est pourquoi tout le monde est au téléphone. Il y a cinq nouveaux sénateurs.

« Travaux des comités » se trouve à la page 14, puis il y a « Déplacements ».

Le sénateur Black : Je regarde le numéro 85. Quelqu’un a-t-il suggéré que des personnes autres que les membres soient autorisées à voyager? Je ne m’en souviens pas. Je ne dis pas qu’ils ne l’ont pas fait. Mais qui voudrions-nous envoyer qui seraient des personnes autres que les membres?

La présidente : Outre les greffiers?

Mme Virgint : Il a été recommandé d’assurer une représentation régionale parfois lors des déplacements des comités pour permettre à un membre supplémentaire d’y aller.

Le sénateur Black : Merci.

La sénatrice Batters : Je pense que nous voulions dire que si un comité se rend en Nouvelle-Écosse ou quelque chose du genre, d’autres sénateurs de la Nouvelle-Écosse voudront peut-être y aller.

Le sénateur Black : Je l’ai lu différemment. Veuillez m’excuser. J’ai pensé, oh, quelqu’un dans la rue. Merci.

La présidente : Nous avons maintenant « Sélection des témoins », pages 15 et 16.

Le sénateur Kutcher : Une des choses que nous pourrions faire serait d’étoffer un peu la manière d’envisager la possibilité d’accéder à des spécialistes indépendants plutôt que d’essayer d’obtenir des témoins qui soutiennent un point de vue particulier.

Il existe des organisations au Canada, comme le Conseil des académies canadiennes, la Société royale, l’Académie canadienne des sciences de la santé, etc., qui regorgent des meilleurs et des plus brillants esprits au pays, mais je ne pense pas qu’on leur ait jamais demandé de présenter des témoins. Ils pourraient certainement faire un excellent travail en présentant des témoins dans de nombreux domaines différents. Je pense que nous devons tenir compte du fait qu’il existe au Canada des groupes d’experts auxquels on ne demande généralement pas de témoigner. Je pense que nous ne rendons pas service aux Canadiens si nous revenons constamment à l’ancienne façon de

The other thing is that we did talk about and had some witness testimony on fact checking of witnesses, and I think we need to have that here. We have had witnesses at committees who have not been reliable in terms of their facts. I think there needs to be a mechanism whereby committee members can fact check what the witness is saying. It's not prejudicial to the witness. They can still have their commentary, but there needs to be a process. Maybe, to spare embarrassment to the witness, that happens after the session. There needs to be a process where a committee member can ask for an independent fact check. Maybe the Library of Parliament can do that or perhaps some other organization, but I think we need that process.

The Chair: We will add that. I agree with the fact that some associations should be asked to provide witnesses, such as in economics, at least. There are all sorts of associations.

Senator Cordy: On 91, could we say, "linguistic and regional diversity"? Those of us from the East Coast often feel that there aren't many witnesses from Atlantic Canada. It's easy to get people from Ontario and Quebec because it's close, but the east and west are often left out.

The Chair: On page 15 we have "Support for Witnesses."

Senator Busson: Can we somehow diplomatically make reference to the fact that a lot of these witnesses are here voluntarily and of their own accord, and that every effort should be made to make this a pleasant, if not neutral, experience and that it's not the same kind of rhetoric we might use in a court of law or in an adversarial situation?

Senator Yussuff: I think that's a very good point. I don't know how you control that at the committee, when some members may not want to hear what the witnesses say.

Senator Busson: That's the whole reason why I think it should be there, because then whoever is running the meeting could raise that as a reminder.

Senator Yussuff: Yes, of course.

The Chair: To be polite, yes.

Senator Yussuff: To the point that Senator Kutcher raised earlier, I think that often people say things at committee, and obviously the facts that they are sometimes providing to the

choisir les témoins au lieu de faire appel aux personnes indépendantes les plus compétentes. J'aimerais que nous reconnaissions quelque chose comme ça ici.

Par ailleurs, nous avons parlé de la vérification des faits des témoins et entendu des témoignages à ce sujet, et je pense que nous devons le noter ici. Nous avons entendu devant des comités des témoins qui n'étaient pas fiables quant à leurs faits. Je pense qu'il doit y avoir un mécanisme permettant aux membres du comité de vérifier l'exactitude factuelle des propos du témoin. Cela ne porte pas préjudice au témoin. Il peut toujours faire part de ses commentaires, mais il doit y avoir un processus. Peut-être que, pour éviter d'embarrasser le témoin, la vérification peut s'effectuer après l'audience. Il doit y avoir un processus permettant à un membre d'un comité de demander une vérification indépendante des faits. Peut-être que la Bibliothèque du Parlement ou une autre organisation pourrait le faire, mais je pense que nous avons besoin de ce processus.

La présidente : Nous allons ajouter cette précision. Je suis d'accord sur le fait qu'il faudrait demander à certaines associations de présenter des témoins, comme en économie, au moins. Il existe toutes sortes d'associations.

La sénatrice Cordy : Au numéro 91, pourrait-on dire « diversité linguistique et régionale »? Ceux d'entre nous qui viennent de la côte Est ont souvent l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de témoins du Canada atlantique. Il est facile d'attirer des gens de l'Ontario et du Québec parce que c'est proche, mais l'Est et l'Ouest sont souvent laissés de côté.

La présidente : À la page 16, nous avons « Soutien pour les témoins ».

La sénatrice Busson : Pouvez-vous, d'une manière ou d'une autre, faire référence diplomatiquement au fait que beaucoup de ces témoins sont ici volontairement et de leur propre gré, et que tous les efforts devraient être déployés pour rendre cette expérience agréable, voire neutre, et que ce n'est pas le même genre de rhétorique que nous pourrions utiliser devant un tribunal ou dans un contexte d'opposition?

Le sénateur Yussuff : Je pense que c'est un très bon point. Je ne sais pas comment on contrôle cela au comité, lorsque certains membres ne veulent peut-être pas entendre ce que disent les témoins.

La sénatrice Busson : C'est la raison pour laquelle je pense qu'il faudrait inclure cette précision, car celui qui dirige la réunion pourrait alors le rappeler.

Le sénateur Yussuff : Oui, bien sûr.

La présidente : Faire preuve de politesse, oui.

Le sénateur Yussuff : Concernant le point soulevé plus tôt par le sénateur Kutcher, je pense que souvent les gens disent des choses au comité, et évidemment les faits qu'ils fournissent

committee are very relevant to the subject matter that's being discussed. But more often than not, I hear erroneous facts being given to committee, and it becomes a rule of, you know, that's the wisdom, and we should accept that.

I think it's unfortunate. You don't want to embarrass the witness, but maybe there's a way that we could say, "Listen, whatever is going to be said here, know that it's going to be fact checked," so people can be spared the embarrassment, in a context in which they made comments that we know, based on knowledge and experience, are not necessarily true.

The Chair: Page 16, "Hybrid Meetings and Videoconference." Is that okay?

Do we have any change on "Reports"? No.

If not, let's turn to page 17, which is "External Legal Counsel" and "Effectiveness of Committee Work."

Finally, on page 18, we have "Government Responses" and "Communication." Do you have any comments you would like to add?

Senator Kutcher: Thank you again. On "Government Responses," when I read this, it seemed like it might just be a one-and-done situation. I just want to put it on the table — I don't know how best to put this here — that it doesn't need to be a one-and-done.

For example, in the Standing Committee on Fisheries and Oceans, or POFO, as both Senator Busson and Senator Cordy know, we received a government response to a committee report that we did, and the government response was inadequate, inaccurate and problematic. So, POFO is studying the government's response in order to respond to it, and I would suggest that if that happens with other committees, perhaps the committee could consider whether or not they want to just accept the response and move on, or whether they really want to address the government's response. I'm just raising that here, that it might be something the committees could consider.

The Chair: Okay.

Nothing to add on "Communications"?

Senator Busson: I have a comment on "Communications," and maybe it's for another phase in this four-phase report, but often during the tabling of reports, it's just a name and a number, and it's mentioned in the Senate. I'm wondering if — and I understand that chairs of committees can give a short overview if they would like to, like two or three paragraphs — could we bring that up as perhaps something that we could discuss later?

parfois au comité sont très pertinents par rapport au sujet discuté. Mais le plus souvent, j'entends que des faits erronés sont présentés au comité, et cela devient de facto une règle à suivre parce que c'est conforme aux idées reçues et nous devrions l'accepter.

Je pense que c'est malheureux. Vous ne voulez pas embarrasser le témoin, mais il y a peut-être un moyen de dire : « Écoutez, peu importe ce qui va être dit ici, sachez que les faits vont être vérifiés », afin que les gens puissent éviter l'embarras, dans un contexte où ils ont tenu des propos qui, nous le savons, d'après nos connaissances et notre expérience, ne sont pas nécessairement vrais.

La présidente : À la page 17, « Réunions hybrides et vidéoconférences ». Est-ce que cela convient?

Avons-nous des changements sous le thème « Rapports »? Non.

Sinon, passons aux pages 17 et 18, « Conseiller juridique externe » et « Efficacité des travaux des comités ».

Enfin, à la page 18, nous avons « Réponses du gouvernement » et, à la page 19, « Communications ». Souhaiteriez-vous ajouter des commentaires?

Le sénateur Kutcher : Merci encore. À propos de « Réponses du gouvernement », lorsque j'ai lu cela, il m'a semblé qu'il s'agissait peut-être d'une situation qui arrive une fois, et c'est terminé. Je veux juste dire — je ne sais pas comment le présenter au mieux ici — qu'il n'est pas nécessaire que ce soit une réponse une fois pour toutes.

Par exemple, au Comité permanent des pêches et des océans, ou comité POFO, comme le savent les sénatrices Busson et Cordy, nous avons reçu une réponse du gouvernement à un rapport du comité que nous avions rédigé, et la réponse du gouvernement était inadéquate, inexacte et problématique. Ainsi, le comité étudie la réponse du gouvernement afin d'y répondre, et à mon avis, si cela se produit dans d'autres comités, peut-être que le comité pourrait déterminer s'il veut ou non simplement accepter la réponse et passer à autre chose, ou s'il veut vraiment aborder la réponse du gouvernement. Je dis simplement que c'est quelque chose que les comités pourraient envisager.

La présidente : D'accord.

Rien à ajouter au sujet de « Communications »?

La sénatrice Busson : J'ai un commentaire concernant le thème « Communications », et c'est peut-être pour une autre étape du présent rapport en quatre étapes, mais souvent lors du dépôt des rapports, il y a juste un nom et un numéro, et c'est mentionné au Sénat. Je me demande si — et je comprends que les présidents des comités peuvent donner un bref aperçu s'ils le souhaitent, comme deux ou trois paragraphes... pourrions-nous

I know in a lot of cases, people don't have the opportunity to read the whole report, and in some cases, they might not even realize the context of the report without a short two-paragraph executive summary of what is in the report. Can we discuss that further?

The Chair: In this report, we'll add that you suggest that sometimes we should do that, and the chair should maybe —

Senator Busson: — give some context.

The Chair: — give some context.

Senator Batters: On that point, having been on the Subcommittee on Communications for quite some time after it was first formed, that was actually supposed to be something that the Communications Directorate assisted committees with. Because it has been long recognized that we have excellent studies and we need to really make sure that they receive the necessary publicity so the public can see all of these great things we're doing — executive summaries and things like that — and make sure that, as some witnesses talked about, committees are not just having all their releases in Ottawa, but instead, in communities where certain topics are very important to those communities.

Those were the types of things that each committee was supposed to be assigned, and I think they still are, but I just don't see those people maybe as visibly as I used to. Each committee was supposed to be assigned a Communications person from the Communications Directorate to help them when they were doing these types of studies.

The Chair: We have looked over our document. Would you like to have the appendix included in the report or not?

Senator Batters: If we include it, then I would like to go through it, as we have, but perhaps, given the time, we should save that for next week.

The Chair: You would like to go through the appendix. Okay.

Mr. Thompson: Senator, if I may, the appendix is really a summary of the individual meetings, and we do still have one more to come — one still to be drafted and one more appearance to come — so, two more sections would be added to that as well. It might make more sense to do it when we have the whole package together ready to be reviewed.

soulever la question comme un sujet dont nous pourrions discuter plus tard?

Je sais que, dans de nombreux cas, les gens n'ont pas la possibilité de lire l'intégralité du rapport et, dans certains cas, ils pourraient même ne pas se rendre compte du contexte du rapport sans un court résumé de deux paragraphes de ce qu'il contient. Pouvons-nous en discuter davantage?

La présidente : Dans ce rapport nous ajouterons que vous suggérez que nous devrions parfois faire cela, et la personne qui assume la présidence devrait peut-être...

La sénatrice Busson : ... donner un peu de contexte.

La présidente : ... donner un peu de contexte.

La sénatrice Batters : À ce sujet, j'ai siégé au Sous-comité des communications pendant passablement de temps après sa création, et, en fait, la Direction des communications était censée aider les comités à cet égard. Il est reconnu depuis longtemps que nous menons d'excellentes études, et nous devons vraiment nous assurer qu'elles reçoivent la publicité nécessaire afin que le public puisse voir toutes les grandes choses que nous faisons — les résumés, et autres choses du genre — et, comme certains témoins l'ont mentionné, faire en sorte que les comités diffusent tous leurs communiqués non pas uniquement à Ottawa, mais plutôt dans des collectivités où certains sujets sont très importants pour celles-ci.

C'était le genre de tâches que chaque comité était censé se voir confier, et je pense que c'est toujours le cas, mais je considère que ces personnes ne sont peut-être plus aussi visibles qu'avant. Chaque comité était censé se voir attribuer un responsable des communications de la Direction des communications qui puisse aider le comité lorsqu'il effectuait ce type d'études.

La présidente : Nous avons examiné notre document. Souhaitez-vous que l'annexe soit incluse dans le rapport ou non?

La sénatrice Batters : Si nous l'incluons, j'aimerais alors l'examiner, comme nous l'avons fait, mais peut-être, vu le temps disponible, devrions-nous garder cela pour la semaine prochaine.

La présidente : Vous aimeriez parcourir l'annexe. D'accord.

M. Thompson : Sénatrice Batters, si vous me le permettez, l'annexe est en réalité un résumé des réunions individuelles, et il nous en reste encore une à venir — une à rédiger et une autre comparution à venir —, donc deux autres sections seraient ajoutées au rapport également. Il serait peut-être plus logique de le faire lorsque nous aurons rassemblé l'ensemble du dossier, prêt à être examiné.

The Chair: Thank you very much. It was very helpful. In a future discussion, we will go on to determine how we're going to approach the structure and mandates of the committee. So, for the moment, the meeting is over. Thank you.

(The committee adjourned.)

La présidente : Merci beaucoup, les échanges ont été très utiles. Lors d'une discussion ultérieure, nous déterminerons comment nous allons aborder la structure et les mandats des comités. Donc, pour le moment, la réunion est terminée. Merci.

(La séance est levée.)
